

Le mardi 26 septembre 2017  
À 20 h 30 – Salle l'Amphi  
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BEAUMONT PIED DE BOEUF	POUJADE	Brigitte
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	OGER	Roland
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
GREZ EN BOUERE	PERTHUE	Evelyne
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTÉ	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis
LE BURET	PENNEL	Ludovic

MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	BRUNEAU	Sylvie
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
PREAUX	RAGAINÉ	Roland
RUILLE FROID FOND	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	MOCHER	Frédéric
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
VAL DU MAINE	COTTEREAU	Michel
VAL DU MAINE	LEFLOCH	Michel
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	FRETIGNE	Cécile

Étaient absents excusés : Messieurs Ferran David a donné pouvoir à Rapin Yveline - Landelle Jérôme - Gangnat Pascal - Avallart Pierre - Herbert Christian - Gaudin Joseph - Foucault Roland - Boisseau André - Bréhin Jean Claude - Buchot André - Mesdames Launay Noëlle - Ricordeau-Maillet Martine -

Assistait également à la séance:

- Sylvie Landelle – DGS

## Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance du conseil communautaire 11 juillet 2017,
2. Commission enfance jeunesse et sport ; rapport de la commission du 10 juillet 2017,
3. Commission culture ; rapport de la commission du 31 aout 2017,
4. Commission Energie et développement durable ; rapport de la commission du 12 septembre 2017,
5. Contrat Territoire Région 2020; arrêt du projet,
6. SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ EN MAYENNE ; avis sur le programme d'actions,
7. Terrain ZAE - Villiers-Charlemagne
8. Affaires financières.

## Communiqué

Le Président ouvre la séance et donne la parole à Jean-Marc Poulain qui a une communication à faire ; -  
- Jean-Marc Poulain prend la parole et donne connaissance d'un mot écrit par Noëlle Launay annonçant sa démission :

« Je ne serai plus ni ce soir ni à l'avenir parmi vous. En effet suite à des problèmes de santé qui persistent et ne me laissent pas de répit depuis deux ans maintenant, j'ai décidé de démissionner de ma fonction de Maire, estimant ne plus avoir la force nécessaire pour assumer cette tâche, cette fonction absorbante et si débordante. Je voulais juste par un petit mot vous en informer même si à l'heure qu'il est ce n'est plus un scoop, quelques radios s'étant chargées de l'information avant même sa proclamation officielle intervenue ce midi. Mais aussi surtout vous retransmettre le plaisir que j'ai eu à vous rencontrer, vous connaître et travailler avec vous. Sachez que j'aurai toujours plaisir à vous croiser. Vous souhaitant bonne continuation et bon courage. Je penserai bien à vous et vous suivrai au travers de vos décisions et projets ». Noëlle LAUNAY.

## Dossier N°1 – Procès-verbal réunion du 11 juillet 2017

Le Président présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2017.

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire approuve les procès-verbaux à l'unanimité.

## Dossier N°2 – Commission enfance-jeunesse et sport ; rapport de la commission du 10 juillet 2017

Rapporteur ; en l'absence de Noëlle Launay, vice-présidente de la commission enfance-jeunesse et sports de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, le Président Bernard Boizard présente la commission enfance jeunesse et sport du 10 juillet 2017.

### ordre du jour du 10/07/2017:

- RAM 2017/2018
- Séjour neige de Février 2018
- Séjour à Paris 2017
- Organisation des animations sportives dans les écoles
- Avenir du REAAP
- Questions diverses

## I – RAM 2017-2018

Suite à une baisse de fréquentation pendant les temps Jeux et Rencontres proposée en matinées, une enquête a été lancée auprès des assistantes maternelles du Pays de Meslay Grez pour connaître leur avis sur les différents services rendus par le RAM. Ceci dans l'objectif de faire évoluer le service en fonction des besoins du public tout en respectant les missions des RAM.

Un questionnaire leur a donc été envoyé en mai 2017 (par mail et courrier), en laissant un mois environ pour répondre. Les AM ont eu plusieurs possibilités pour faire leurs retours : remplir le questionnaire en ligne, nous le retourner par mail, ou par courrier en version papier.

139 AM du territoire ont reçu le questionnaire (AM à domicile et en MAM).

38 retours de questionnaire = 27 % de réponses.

- 97 % sont en activité et accueillent actuellement des enfants (la majorité ayant des places disponibles, mais pas de demandes)
- 73 % fréquentent les matinées du RAM
- Une majorité dispose d'un véhicule et peut se déplacer avec les enfants

L'ensemble du territoire (x 17 communes) est représenté dans les retours, avec une majorité de réponses des AM de Meslay (x8) et Grez (x5).

**Les retours du questionnaire :**

### Identification du RAM

- Ram identifié comme lieu d'information et de matinées jeux et rencontres.
- Peu identifié concernant les soirées d'informations et la formation continue des AM.
- les AM sont satisfaites des horaires d'ouverture et des réponses apportées à leurs demandes d'informations.

### Les permanences d'informations

- Plusieurs AM ne souhaitent pas utiliser le RAM pour le contrat de travail, elles préfèrent l'ASSMAT (association d'AM départementale qui prends plutôt le parti des AM que des parents dans la rédaction des contrats)

### Les matinées jeux et rencontres

Pour les AM qui ne fréquentent pas :

- enfants trop jeunes
- enfants qui ont besoin d'une sieste le matin

Pour les AM qui fréquentent :

- souhait de voir plus d'activités proposées aux enfants pendant les séances

### La localisation des matinées jeux et rencontres

- Les AM souhaitent se rendre dans des communes en dehors de leur secteur d'habitation
- Les AM souhaitent disposer de plus de matinées sur le secteur Villiers-Le Bignon (actuellement 1 séance tous les 15 jours environ).

### Identification du RAM

- Ram identifié comme lieu d'information et de matinées jeux et rencontres.
- Peu identifié concernant les soirées d'informations et la formation continue des AM.
- les AM sont satisfaites des horaires d'ouverture et des réponses apportées à leurs demandes d'informations.

### Les permanences d'informations

- Plusieurs AM ne souhaitent pas utiliser le RAM pour le contrat de travail, elles préfèrent l'ASSMAT (association d'AM départementale qui prends plutôt le parti des AM que des parents dans la rédaction des contrats)

### Les matinées jeux et rencontres

Pour les AM qui ne fréquentent pas :

- enfants trop jeunes
- enfants qui ont besoin d'une sieste le matin

Pour les AM qui fréquentent :

- souhait de voir plus d'activités proposées aux enfants pendant les séances

### La localisation des matinées jeux et rencontres

- Les AM souhaitent se rendre dans des communes en dehors de leur secteur d'habitation
- Les AM souhaitent disposer de plus de matinées sur le secteur Villiers-Le Bignon (actuellement 1 séance tous les 15 jours environ).

#### Les locaux utilisés pour les matinées jeux et rencontres

- De manière générale, les AM sont satisfaites par les locaux proposés
- Difficultés rencontrées sur 3 communes :
  - Meslay : propreté et rangement de la salle
  - Maisoncelles : difficulté avec le parking séparé de la salle par un mur passage des enfants de l'école dans la salle pour les WC
  - St Denis : salle trop froide l'hiver

#### Les temps forts

- Fortes demandes pour : séances psychomotricité, spectacle et médiathèque.
- Une demande pour des séances à la bibliothèque de Villiers.
- Souhait de séances psychomotricité, avec un accès libre entre 9h30 et 11h30 (actuellement 2 groupes de 45 min).

#### Les soirées d'informations

proposition de thème : la gestion des situations difficiles avec l'enfant.

#### La formation continue des AM

Peu d'AM intéressées par la formation continue.

Thèmes souhaités : premiers secours (PSC1), gestion des situations difficiles.

#### Les apports

55 % des AM, estime que le RAM a modifié leur façon de travailler

### Les propositions d'évolution du service suite aux questionnaires :

#### Matinées jeux et rencontres

- Laisser libre accès aux matinées jeux et rencontre, sans inscriptions (sauf temps forts).
- Permettre aux AM de se rendre aux séances sur tout le territoire
- Se limiter à des interventions dans les communes où la fréquentation est correcte : Bazougers, Le Bignon, Villiers, Grez, Meslay, Val du Maine
- Continuer à proposer des temps forts sur les anciennes communes d'interventions et évaluer la potentialité d'un retour pour des matinées.
- Mettre en avant l'intérêt des jeux libre pendant les matinées, les besoins du jeune enfant, l'importance des échanges entre enfants et entre adultes.
- Travailler à la mise en place de matinées à thème (motricité, sensorielle, jeux construction)
- Travailler sur la notion « d'activité » (différent de « bricolage ») correspondant aux besoins de l'enfant (manipulation, chansons ...).
- Souhait de certains parents de fréquenter le RAM : de manière exceptionnelle pour découvrir ?

#### Formation continue des AM

Proposer aux AM au moins une formation dans l'année, en proposant plusieurs thèmes.

#### Implication des AM dans la vie du RAM

Inviter l'ensemble des AM à une réunion annuelle afin de prévoir ensemble les projets du RAM pour l'année suivante, et rappeler les missions du RAM

#### Communication

Réflexion sur une stratégie de communication sur les missions et les objectifs du RAM

#### Avis de la commission :

La commission prend acte du rapport présenté et valide les propositions d'évolution du service. Mme Launay met en garde sur le fait que des Assistantes maternelles viennent toutes sur les mêmes séances et que le nombre soit difficilement gérable du fait de la suppression des secteurs. Ainsi il est défini que si ce phénomène est constaté un réajustement sera proposé (inscriptions...)

La commission propose que des parents puissent venir sur les temps forts proposés par le RAM. La commission insiste sur l'implication des assistantes maternelles dans l'organisation du RAM (formations, thématiques, temps forts...)

## II – JEUNESSE 2017-2018

### SEJOUR NEIGE 2018

- Depuis 2015 un groupe de 16 jeunes part en montagne l'hiver avec le service jeunesse
- Ce type de séjour permet à des jeunes qui ne partent pas à la neige avec leurs familles de découvrir le milieu montagnard d'hiver et les activités qui en découlent (Ski alpin, ski de fond, raquettes, patins à glace...)
- Étant donné le coût de ce genre d'activités il est indispensable d'investir les jeunes au plus vite afin de trouver avec eux des solutions pour réduire les coûts (actions d'autofinancements).
- En investissant les jeunes au plus vite, cela leur permet de travailler à la construction du séjour et ainsi d'être véritablement acteurs de leur séjour.

En 2018, le projet se déroulerait à Saint Larry comme les 2 dernières années

- Les tarifs pour les familles seront à définir avec la commission selon les actions de financements et les quotients familiaux des familles. Comme chaque année, il est proposé de partir sur un équilibre du budget sans apports de la collectivité autre que le temps de travail du personnel et la mise à disposition du minibus.

### SEJOUR PARIS 2018

- Depuis 2012 un séjour dans la capitale est organisé pendant les vacances de la Toussaint.
- Ce séjour permet à des jeunes qui sortent peu de la Mayenne et qui ne connaissent pas la vie urbaine de les sensibiliser au fonctionnement de la ville (Métro, plan de déplacement) et surtout de les éveiller aux merveilles culturelles de Paris (Musées, Monuments, Spectacles...).
- Pour donner envie aux jeunes de s'inscrire et pour apporter un côté ludique au séjour une de deux journées se passe dans un parc d'attractions.
- Chaque année, 48 jeunes profitent de ce séjour pour un tarif variant de 90€ à 105€ selon le QF.

Pour 2017, la commission a validé le budget et souhaitait rediscuter de la faisabilité du projet à la vue de l'évolution du contexte lié au risque terroriste.

#### Avis de la commission :

La commission valide le principe du séjour neige 2018 et autorise les animateurs à réserver l'hébergement et les activités.

Par ailleurs, la commission rappelle que ce projet doit être porté par 16 jeunes pour qu'il ait lieu.

Une liste d'attente sera établie si plus de 16 jeunes sont intéressés l'ordre de priorité sera établi en suivant les critères suivants

- 1) jeunes du territoire
- 2) jeunes qui ne sont jamais partis à la neige
- 3) Jeunes qui se sont investis sur d'autres projets du service

Les critères seront clairement expliqués aux jeunes et aux familles dès l'inscription.

La commission valide le départ à Paris pour la Toussaint 2017 tout en rappelant aux animateurs de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des ados (déplacements en petits groupes, vérification de routes et des lieux d'hébergements...)

#### AVIS DU BUREAU :

Séjour à PARIS

Les membres du Bureau souhaitent connaître les tarifs pratiqués par les autres territoires pour ce type d'actions. Ils valident l'action. Le service indique que les services jeunesse du Pays de Craon et des Coévrans sont dans les mêmes échelles de tarifs sur ce genre d'actions.

### III – SPORT DANS LES ECOLES 2017-2018

- Depuis la mise en place de l'activité Natation les « cycle 3 » (CM1-CM2) ont certaines années 3 activités (Escalade, voile et natation) alors que les "cycle 2" (CP-CE) n'ont que 2 activités (escalade et natation) tous les ans.
- Vu la hausse des fréquentations sur le service jeunesse et le travail de Maxime pour la mise en place des actions du PEI les besoins en temps de personnel sont grandissants.
- À partir de la rentrée 2017, il est proposé de travailler à une réduction du temps passé sur l'encadrement scolaire de Marie-Laure pour équilibrer les pratiques entre les cycles.
- Ce temps permettra de renforcer le service jeunesse et de travailler au développement des actions proposées dans le cadre du PEI.

#### **2 propositions :**

- L'éducatrice propose Escalade au CP-CE et Voile au CM (environ 100 heures récupérées pour le service)
- L'éducatrice propose Escalade au CP-CE, Voile aux CM et Escalade aux CM qui n'ont pas Natation (environ 50 heures récupérées pour le service)

#### Avis de la commission :

La commission propose que l'éducatrice adapte son planning d'escalade pour les CM au planning de natation afin qu'ils n'aient que 2 sports par an.  
Le principe proposé par la commission est que chaque élève d'élémentaire ait chaque année 2 pratiques sportives de proposées.

CP-CE1-CE2 : Natation et escalade

CM1-CM2 : Natation et Voile ou Escalade et Voile en alternance

#### AVIS DU BUREAU :

Les membres du Bureau valident la proposition et souhaitent avoir connaissance du planning qui sera mis en place.  
En cas de classes à plusieurs niveaux, adapter le système en respectant le principe de seulement deux activités sportives par an.

### IIII – RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE : (REAAP)

- Depuis 2006, l'association Familles Rurales coanime le comité REAAP Meslay-Grez avec la MSA.
- De 2006 à 2014 : actions en direction des parents d'adolescents
- Depuis 2015 : Porte également les actions de parentalité « petite-enfance » qui était auparavant financée par le RAM et le Multi accueil (500€ par structures par an)
- Exemples de thématiques abordées : « le harcèlement à l'école », « le bien-être des adolescents » et « les jeunes, internet et les mondes virtuels. Quel impact identitaire ? »
- Depuis février 2013, le comité REAAP Meslay-Grez comptabilise 631 personnes différentes qui ont participé aux actions. Parmi celles-ci, 478 sont domiciliées sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez



### Portage et financement du REAAP :

- Depuis 2006, l'association Familles Rurales porte les actions du REAAP.
- Depuis 2006, la CAF finance entièrement les actions du REAAP. La commune de Meslay-du-Maine met à disposition les locaux pour les réunions ou pour des soirées parentalités et la communauté de communes met à disposition ses locaux pour certaines soirées parentalité.
- Depuis 2016, le comité départemental des financeurs, répondant à une réforme nationale, a appliqué le principe d'une prise en charge limitée à 80 % du coût réel des actions en renouvellement. D'autre part, les frais de convivialité ne sont plus pris en compte.
- De ce fait, le comité REAAP Meslay-Grez est à la recherche de nouvelles sources de financement pour compenser cette baisse.

### Besoin en financement du REAAP :

- Le besoin de financement estimé serait de **710 € pour la période de janvier 2016 à juin 2017** (du fait du changement de calendrier de l'appel à projets → passage de l'année civile à l'année scolaire).
- Le besoin est estimé à **388 € pour la période de juillet 2017 à juin 2018**. Il y aura moins d'action portée sur cette année, car une priorité est mise sur un travail de nouvelle organisation du REAAP.
- **Le besoin de financement complémentaire pour une année « normale »** c'est-à-dire plus représentative, aux années passées en terme de nombre d'actions menées **peut être estimé à 500 €.**

### Possibilités pour la communauté de communes :

Pour rappel, le Projet Educatif Intercommunal cible dans ces priorités pour les 3 tranches d'âge de travailler sur la parentalité.

- La CCPMG peut choisir de ne pas financer ces actions. L'association « Familles Rurales » fait savoir que si aucun financement n'est trouvé l'action ne pourra pas perdurer.
- La CCPMG peut financer l'intégralité du déficit lié au changement de financement, et ce pour les années 2016, 2017 et à venir.
- La CCPMG peut financer uniquement les déficits des années à venir
- La CCPMG peut financer une partie des déficits.

### Avis de la commission :

La commission réaffirme en s'appuyant sur le PEI l'importance d'actions liées à la parentalité et craint que sans cette aide à l'association Familles Rurales le REAAP ne s'éteigne sous sa forme associative et qu'afin de continuer à proposer des actions la communauté de communes soit obligée de reprendre le pilotage du REAAP.

La commission rappelle l'importance du partenariat avec Familles Rurales et la MSA, ce partenariat contribue à la réussite des actions.

Afin de soutenir et d'aider à maintenir l'ensemble des actions, la commission propose que la CCPMG finance dès cette année le déficit 2016-2017 et le déficit annoncé pour 2017-2018 (710€ + 388€). Ensuite chaque année une enveloppe de 500€ maximum serait budgétisée pour couvrir le déficit.

### AVIS DU BUREAU :

Les membres du Bureau donnent un avis de principe favorable à une participation à partir de 2017 et souhaitent que l'association famille rurale porteuse de l'action soit rencontrée. Ils souhaitent que les projets initiés dans le cadre du REAAP fassent l'objet d'une présentation annuelle préalable.

**Remarques diverses de la commission :**

La commission déplore qu'il n'y ait pas eu de cohérence dans la réorganisation des rythmes scolaires et que certaines communes n'aient pas attendu pour prendre leur décision.

Mme Launay rappelle qu'une réunion sera organisée à la rentrée avec l'ensemble des maires, l'inspecteur de circonscription et le directeur académique.

**AVIS DU BUREAU :**

Sur le territoire, seule la Commune de Bazougers a décidé de revenir à la semaine de 4 jours. Yveline Rapin explique que cette décision a été prise à la suite d'une forte demande des parents et enseignants.

**AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- **Valide les propositions d'évolutions du service RAM.**
- **Valide la mise en place des séjours « Paris 2017 » et « Neige 2018 » comme proposés.**
- **Valide le principe de deux activités sportives par an et par classe.**
- **Valide l'octroi d'une subvention de 500€ d'aide au fonctionnement pour l'année 2017 à l'Association Familles Rurales de Meslay du Maine dans le cadre de l'organisation des actions du REAAP.**
- **Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.**

## **Dossier N°3 – Commission culture ; rapport de la commission du 31 août 2017**

Rapporteur ; Jacques Sabin, vice-président de la commission culture de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

### Rappel de l'ordre du jour

- Lecture :
  - Saison d'automne 2017 et programme 2018
  - Validation convention avec la B.D.M
  - Réflexion sur les échanges de documents avec la B.D.M et au sein de la communauté de communes.
- Culture :
  - Interventions danse 2017-2018 (Mayenne Culture)
  - Point sur les spectacles d'été
- École de musique :
  - Projet « Mémé Les Watts »

### Lecture

➤ Saison d'automne 2017 « les souvenirs »

**Programmation :**

- Sam. 7 oct. Meslay du Maine : conférence contée de Pierre Guicheney sur les guérisseurs mayennais. Avec expo photos
- Sam.14 oct. Bouère : la fleur au fusil de la Cie Ecoutez-voir
- Sam. 21 oct. Meslay du Maine : Concert Tranzistour avec les Fils Canouche en partenariat avec l'Ecole de Musique
- Novembre : expo sur les premiers romans et 23 artistes à Meslay du Maine
- Sam. 18 novembre St Denis du Maine : Omelette de la Cie Piment et langue d'oiseau
- Vend. 24 nov. La Bazouge de C.: Elle et Plume de la Cie Robin et Juteau
- Sam. 25 nov. Ballée : Farandoles d'histoires par la Cie le Livre prend l'air
- Vend.8 déc. Meslay du Maine : Concert de Blanche Epine



➤ Projets printemps 2018

- 21 février 2018 médiathèque de Meslay du Maine : rencontre avec l'auteur Wilfried N'Sondé, en partenariat avec Lecture en Tête,
- Mars 2018 : 3 rencontres BD dans le cadre du Prix Bull 'Gomme
- Avril-Mai 2018 : temps fort sur le numérique en partenariat avec d'autres services de la com-com (expo interactive – ateliers numériques...)

## Convention avec le Conseil départemental

L'Association des Directeurs de BDP (ADBDP) a établi une nouvelle typologie de bibliothèques, Le Conseil Départemental a décidé de l'adopter :

- 1 référent par bibliothèque,
- Validation de la charte du bibliothécaire volontaire,
- Respect des critères suivants :

NIVEAU	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Type de bibliothèques	BIB 1 : bibliothèque municipale ou intercommunale	BIB 2 : bibliothèque municipale ou intercommunale	BIB 3 : bibliothèque relais	BIB 4 : Point lecture
Budget acquisition	2 €/hab.	1 €/hab.	0,50 €/hab.	2 ou 3 critères respectés
Horaires d'ouvertures	12h/sem.	8h/sem.	4h/sem.	
Personnel	1 cat.B pour 5000 hab.	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés	
Surface	Min. 100 m <sup>2</sup>	Min. 50m <sup>2</sup>	Min.25 m <sup>2</sup>	

Communes	NIVEAU ADBDP	Budget acquisition 2017	Inscrits 2015	Inscrits 2016	Prêts 2015	Prêts 2016
Arquenay	3	1 334 €	59	47	1 377	1 330
Val du Maine	3	1 498 €	145	129	3 591	3 796
Bannes	Non reconnue	272 €	20	20	100	100
La Bazouge de Chêmeré	3	1 060 €	57	60	1 417	2 173
Bazougers	4	2 160 €	154	156	5 703	4 878
Bouère	4	2 164 €	125	97	6 479	4 571
Maisoncelles du Maine	4	1 088 €	76	66	1 767	2 002
St Denis du Maine	3	910 €	79	46	1 398	777
St Loup du Dorat	Fermée	-	Fermée	-	Fermée	-
Villiers Charlemagne	4	2 180 €	122	111	5 223	5 179
Meslay du Maine	1	17 000 €	1 122	1 072	41 443	40 749
Grez en Bouère	1	9 200 €	291	262	11 970	12 248
<b>TOTAL</b>		<b>38 866 €</b>	<b>2 255</b>	<b>2 066</b>	<b>80 188</b>	<b>77 803</b>

## Circulation des documents

### 1- EXISTANT

#### ➤ Navette départementale

Depuis 2011, la B.D.M dessert **1 fois / mois, le mercredi matin** (sauf en juillet-août), les 8 bibliothèques suivantes :

Meslay du Maine - Grez en Bouère – Bazougers - Ballée - La Bazouge de Cheméré - Villiers-Charlemagne - Maisoncelles du Maine - Arquenay

CONTENU DES CAISSES RECUES	CONTENU DES CAISSES RETOURNEES	PREPARATION-RECEPTION
→ Les réservations pour les lecteurs, effectuées sur le portail de la BDM	→ Les doc. attendus par d'autres bibliothèques en Mayenne	→ Les bénévoles sauf pour les médiathèques = salariées
→ 1 jauge de livres. Depuis l'arrêt du bibliobus, un certain nombre de documents transitent tous les mois, afin de faire tourner les fonds. Exemple 30 romans adultes en janvier, 25 documentaires pour la jeunesse en février...	→ La même jauge de livres reçus	→ Les bénévoles sauf pour les médiathèques = salariées

### CHIFFRES 2016 de la navette départementale

BIBLIOTHEQUES	RESERVATIONS DE DOC (portail de la BDM)	JAUGE (prêts + retours)	DOC RENDUS (prêts attendus par d'autres bibliothèques en Mayenne) moyenne
Arquenay	2	490	200
Ballée	50	570	200
La Bazouge de Cheméré	60	430	200
Bazougers	398	480	500
Grez en Bouère	914	0	400
Maisoncelles du Maine	17	630	300
Meslay du Maine	1142	0	700
Villiers - Charlemagne	13	560	200
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2596</b>	<b>3160</b>	<b>2700</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8456</b>	

Parallèlement à cette navette, ces 8 bibliothèques vont 1 fois / an échanger 250 livres à la B.D.M. Les bénévoles sont accompagnés et véhiculés par la bibliothécaire intercommunale.

#### ➤ Navette Intercommunale

Parallèlement à la navette départementale, une navette intercommunale, hebdomadaire (mardi matin) est assurée par les bibliothécaires.

Elle dessert les 10 bibliothèques informatisées.

TYPES DE DOCUMENTS TRANSPORTES	PREPARATION-RECEPTION
→ Les réservations pour les lecteurs, effectuées sur le logiciel ou sur le site internet du réseau de lecture du Pays de Meslay-Grez	→ Les bibliothécaires
→ Les retours des documents (1 document appartient à une structure)	→ Les bénévoles. Au moment des permanences et du retour des documents, un message indique si le document appartient à une autre bibliothèque du réseau.

En 2016, cette navette a circulé sur 45 semaines (soit 135 heures de travail et environ 3 150 km)

	2015 (6 bibliothèques)	2016 (10 bibliothèques)
Nombre de documents transportés (réservations – retours)	8 900	10 496
Nombre de caisses	300	350

Dans le cadre des nouvelles aides départementales allouées à la culture, nous devrions recevoir en 2017/2018 pour cette navette intercommunale la somme de 2 100 €.

## 2-CHANGEMENTS EVENTUELS

### ➤ Propositions de la B.D.M

A l'heure actuelle, l'arrêt de la navette départementale, mensuelle, n'est pas envisagé. Mais le Conseil Départemental propose de nouvelles modalités :

- Passage de la navette départementale une fois par semaine : le jeudi matin. Seulement à la médiathèque de Meslay du Maine. A la charge de la collectivité d'acheminer les documents sur le reste du son réseau
- Encourage aussi la création d'un lieu d'échange de documents = création à la médiathèque de Meslay du Maine d'une salle où les bénévoles pourraient échanger leurs documents. Ainsi, les bénévoles se rendraient à la médiathèque de Meslay du Maine et non à la BDM, 1 ou plusieurs fois par an.

**Le Conseil Départemental encourage ce changement par l'attribution d'aides supplémentaires, 3 000 € maximum.**

### ➤ Nouvelles organisations éventuelles pour le Pays de Meslay-Grez

Suite à une enquête menée sur les com-com du département (cf. annexe), plusieurs solutions sont envisageables.

Externalisation	Périodicité	Internalisation	Périodicité
<b>SOCIETE PRIVEE :</b> - transport par la société - préparation des réservations du Pays de Meslay-Grez par <u>les bénévoles</u> - préparations des livres pour la BDM par <u>les bénévoles</u> - coût : environ 1 150 €/bib/an soit 11 500 TTC pour la CCPMG	1 fois / sem. pour toutes les bibliothèques  jour : ?  pas de clés	<b>LES BIBLIOTHECAIRES :</b> - transport par les bibliothécaires - préparation des réservations du Pays de Meslay-Grez par les <u>bibliothécaires</u> - préparations des livres pour la BDM par <u>les bénévoles</u>	- 1 fois / sem. pour toutes les bibliothèques. - jour : le mardi - soit 0.5 jour de travail/sem. - les salariées ont les clés
<b>ASSO DE REINSERTION :</b> - transport par l'association - préparation des réservations du Pays de Meslay-Grez par les <u>bénévoles</u> . - préparations des livres pour la BDM par <u>les bénévoles</u> - coût : environ 1 114 €/bib/an Soit 11 140 € pour la CCPMG	- 1 fois / sem. pour toutes les bibliothèques. - jour : ? - pas de clés	<b>UN AUTRE SERVICE DE LA COM-COM</b> -Transport par un autre service - préparation des réservations du Pays de Meslay-Grez par les <u>bénévoles</u> - préparations des livres pour la BDM par <u>les bénévoles</u>	?

Suite à l'enquête, les inconvénients apportés aux transporteurs privés sont les suivants :

- 1 salarié différent à chaque fois donc souvent des erreurs de caisse
- 2 caisses maxi par commune car avec ce tarif le véhicule utilisé est un Partner
- Les clés ne sont pas données au transporteur, un bénévole de la bibliothèque doit donc toujours être présent, et ce une fois par semaine.

Les inconvénients apportés à une association de réinsertion sont les suivants :

- Le salarié en situation de handicap voyage seul est souvent différent à chaque fois = souvent des erreurs de caisse, d'horaires d'arrivée, erreur de trajet.
- Les clés ne sont pas données au salarié en charge du transport, un bénévole de la bibliothèque doit donc toujours être présent.

Quant à la création d'un lieu d'échange à la médiathèque de Meslay du Maine, cela me semble difficilement envisageable. Je crains que nous manquions de place.

**Avis de la commission réunie le 30 Août :**

- La commission prend acte du rapport présenté,
- La commission valide la convention avec le Conseil Départemental et autorise le président ou le vice-président à signer la dite convention,
- La commission propose de conserver le fonctionnement actuel du système d'échange de documents sur le réseau de lecture.

## ECOLE DE MUSIQUE

Projets 2017-2018 :

Le thème retenu cette année est la musique ancienne du Moyen-Âge à l'époque baroque.

Un nouvel arrivant au sein de l'équipe pédagogique Camille Arthuis, pour remplacer Pierre-Alexis Cadot (cours de trompette).

- Concernant les interventions musique en milieu scolaire assurée par Bénédicte Blouin :
  - 13 communes,
  - 48 classes,
  - 1095 enfants,
  - Projet autour de la Chanson Française.
- Dates à retenir :
  - Concert de Noël : Samedi 16 Décembre – 17h00 – Chémeré le Roi
  - Concert des grands élèves : Samedi 10 Février – 20h30 – Arquenay (?)
  - Audition de Printemps : Samedi 07 Avril – 20h30 – Meslay du Maine
  - Concert des Pratiques Collectives : Samedi 23 Juin – 17h00 – A définir
  - Tournée des ateliers théâtre : Vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 Juin – A définir
  - Portes Ouvertes : Samedi 30 Juin de 10h00 à 13h00.

### Projet « Mémé les Watts »

Dans le cadre des interventions musique en milieu scolaire, un projet autour de la chanson française se créera entre Septembre 2017 et Février 2018 avec les élèves de CE des écoles de Bazougers, Bouère, Le Bignon du Maine, Ruillé-Froid-Fonds et Val du Maine.

Afin d'approfondir ce projet, nous proposons un partenariat avec le groupe Mayennais « Mémé les Watts ». Celui-ci pourrait se décliner de la façon suivante :

- Intervention d'une heure d'un des musiciens du groupe dans les classes concernées,
- Une soirée restitution du projet avec les 150 enfants accompagnés sur scène par le groupe « Mémé les Watts »,
- Le lendemain, une soirée concert tous public avec le groupe « Mémé les Watts ».

## Projet « Mémé les Watts » (suite)

Pour financer ce projet, il est proposé de reporter les 5.000 € du spectacle d'automne prévu au BP 2017 vers cette action. Le reste des dépenses seraient inscrites sur les actions 2017-2018 de l'école de musique soit 1.100 €.

INTITULÉ	MONTANT
Cachet des artistes pour 2 concerts	2 500,00 €
Cachet artistes pour 2 répétitions + frais de déplacement	730,00 €
Location sono-éclairage	2 670,00 €
Cachets techniciens	1 700,00 €
SSIAP	200,00 €
Location salle	300,00 €
Transport scolaire	1 000,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 100,00 €</b>
Recettes	3 000,00 €
<b>TOTAL A LA CHARGE DE LA CCPMG</b>	<b>6 100,00 €</b>

**Avis de la commission réunie le 30 Août :**

- La commission prend acte du rapport présenté,
- La commission valide le projet « Mémé les Watts » et le budget prévisionnel de celui-ci.

## CULTURE

Interventions danse en milieu scolaire :

Les demandes pour l'année scolaire 2017-2018 sont les suivantes :

- Ecole de Bouère : 2 classes – 19 heures attribuées – 698,59 €
- Ecole de Grez-en-Bouère : 4 classes – 33 heures attribuées – 1213,34 €
- Ecole de Le Buret : 1 classe – 9 heures attribuées – 330,91 €
- Meslay du Maine (R. Cassin) : 3 classes – 29 heures attribuées – 1066,27 €
- Meslay du Maine (Notre Dame) : 1 classe – 9 heures attribuées – 330,91 €
- Saint Loup du Dorat : 2 classes – 18 heures attribuées – 661,82 €
- Adhésion annuelle à l'association Mayenne Culture – 50 €

**TOTAL A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ : 4 351,86 €**

Pour rappel le budget alloué à cette action les années précédentes :

- 2015-2016 : 2091,74 €
- 2016-2017 : 1095,75 €

Les écoles ayant bénéficié de cette action sont les suivantes : Meslay du Maine (René Cassin et Notre Dame), Bouère et Saint Loup du Dorat.

Point sur les spectacles d'été :

Deux dernières dates à retenir :

- La Bazouge de Chémeré : Jeudi 31 Août à 20h30 « Karumanta Trio »
- Val du Maine : Samedi 02 Septembre à 20h30 « Bonefire ».

Prochaines dates de réunion dans le cadre de l'étude culturelle :

- Jeudi 14 Septembre à 18h30 (comité de pilotage n°3),
- Commission Culture : date à définir ?

**Avis de la commission réunie le 30 Août :**

- La commission valide l'ensemble des demandes « interventions danse en milieu scolaire » pour l'année scolaire 2017-2018.

**Avis du bureau réuni le mardi 19 Septembre :**

- Les membres du bureau proposent que l'enveloppe budgétaire 2018 dédiée à l'action dans en milieu scolaire reste proche de 2 000€

**Une prochaine commission est fixée le Jeudi 28 Septembre à 20h00 dans le cadre de l'étude culturelle.**

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

**Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- Valide la convention relative à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque du réseau de la Bibliothèque Départementale de la Mayenne avec le Conseil Départemental et autorise le Président ou le Vice-président à signer la dite convention à intervenir.
- Valide la proposition de conserver le fonctionnement actuel du système d'échanges de documents sur le réseau lecture du Pays de Meslay-Grez.
- Valide le projet « Mémé les Watts » et le budget prévisionnel de celui-ci.
- Valide le maintien d'une enveloppe budgétaire autour de 2000€ pour les interventions danse en milieu scolaire.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

## Dossier N°4 – Rapport de la commission énergie et développement durable du 12 septembre 2017

Rapporteur ; Jean-François Lassalle, vice-président en charge de la commission énergie et développement durable du Pays de Meslay-Grez.

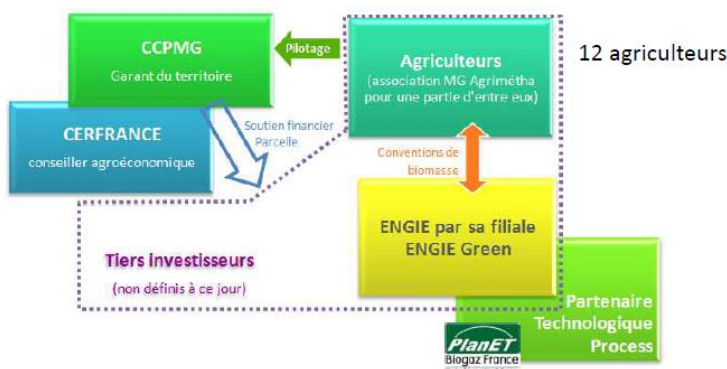
ordre du jour du 12/09/2017:

- Présentation du projet de construction d'une unité de méthanisation à Meslay du Maine par Henry LE GOAS (Engie)
- Questions diverses



**Acteurs autour du projet et bref historique**

- Soutien du projet par la CCPMG :
  - Pilotage et portage (logistique, contacts collectivités et financeurs)
  - Accompagnement du projet par le CER France pour conseiller les acteurs sur les impacts du projet sur les exploitations
- ENGIE Green a pour vocation de développer l'ensemble des projets ENR industriels d'ENGIE en France. ENGIE Biogaz est l'entité qui opère le négoce de gaz vert et accompagne le développement de projets, comme celui de Meslay.



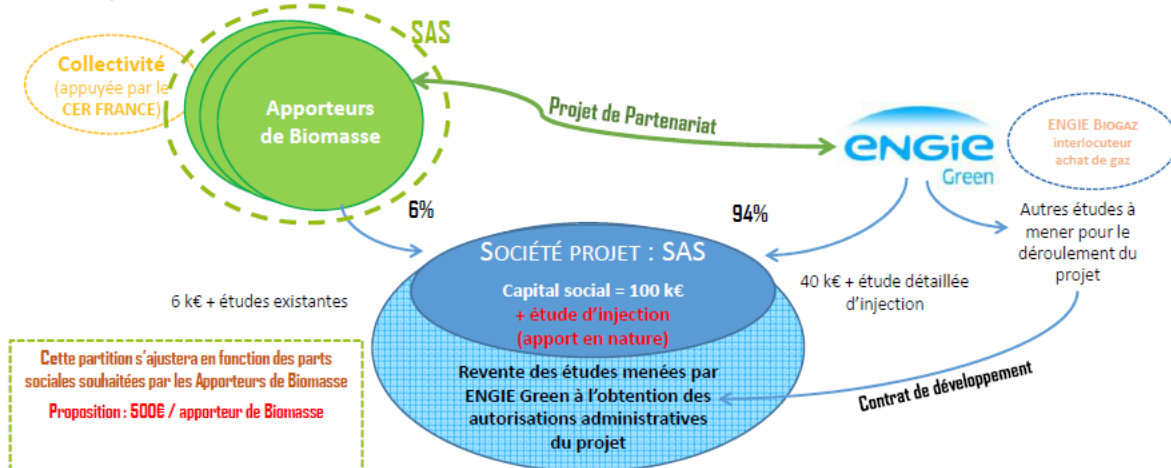


## Phase développement – avant obtentions des autorisations

### Actions de Développement

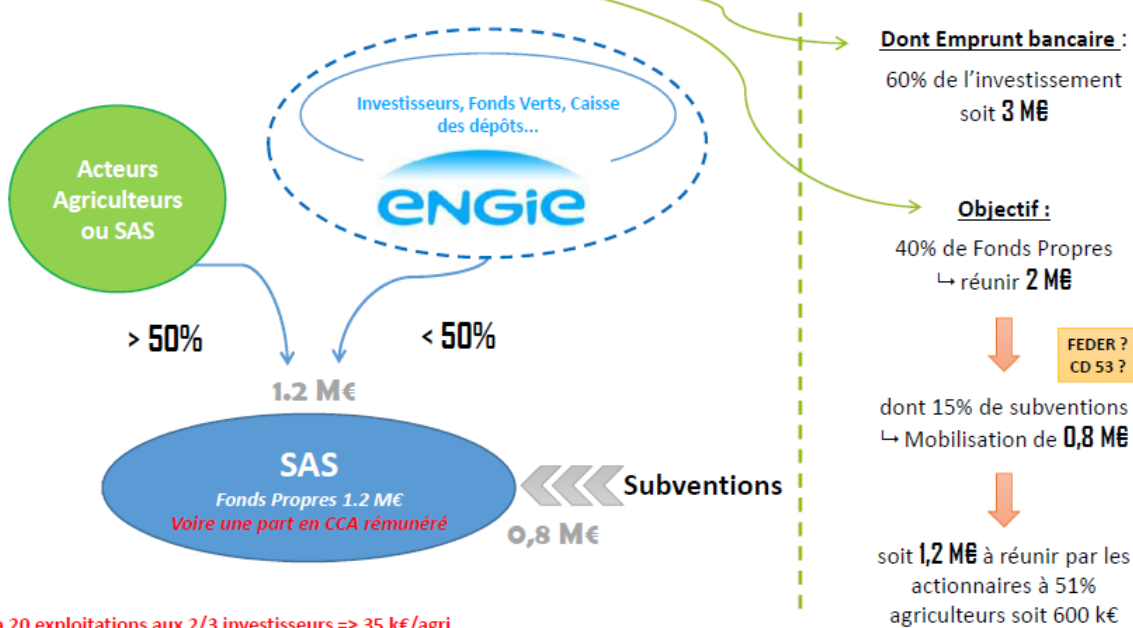
- Réaliser les études de faisabilité et études techniques connexes
- Accompagner les demandes de subventions
- Animation des acteurs (réunions, échanges avec élus, expertises et financeurs, associations)

### Montage sociétal en phase de Développement : stabilisation du capital



## Phase de financement pour la construction

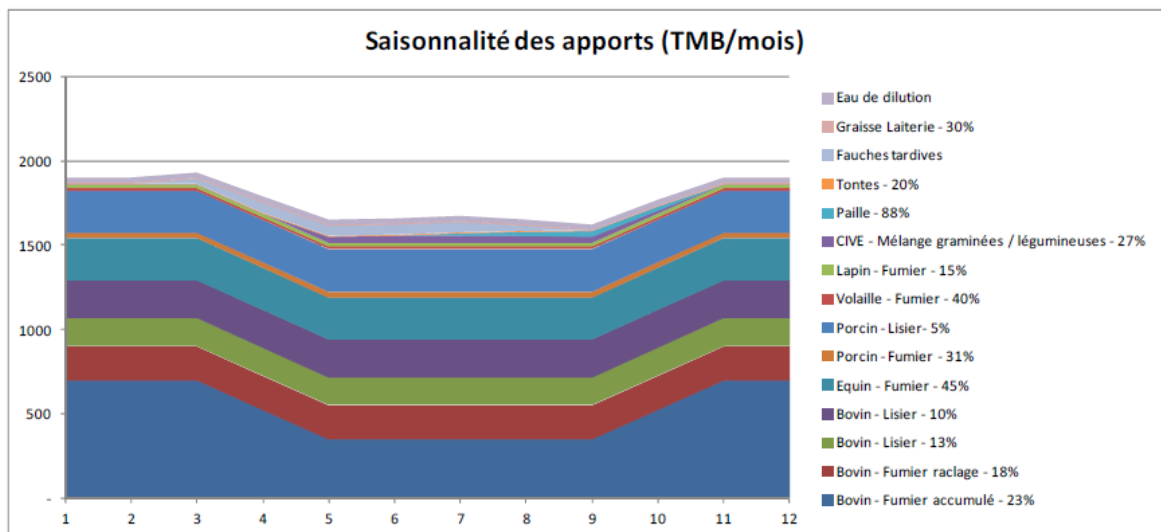
### → Hypothèse d'un projet : 5 M€



à 20 exploitations aux 2/3 investisseurs => 35 k€/agri

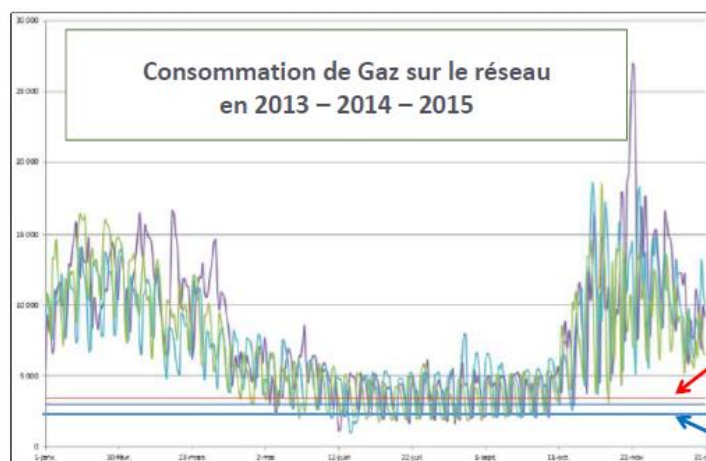
## Gisements intégrés au projet (21010 t, soit 57,5 t/j)

> 80% sécurisés par les actionnaires, toute l'année < 60 t/j malgré la saisonnalité



Un ajustement nécessaire par 5% de matières végétales l'été

## Résultats de l'étude GrDF – adéquation au réseau



**Capacité étudiée:**  
144 Nm<sup>3</sup>/h

**Production envisagée :**  
115 Nm<sup>3</sup>/h

- L'étude GRDF a été faite sans prendre en compte la consommation de la nouvelle piscine .
- En été la capacité du réseau est inférieure à 125 Nm<sup>3</sup>/h
- Un stockage du biométhane produit permettrait d'absorber les excès de production et de limiter l'utilisation de la torchère (3500 Nm<sup>3</sup> de gazomètre)

→ La production envisagée a été retenue à 115 Nm<sup>3</sup>/h pour prendre en compte la capacité du réseau

## Investigations menées pour trouver un site adéquat

- Faculté du projet à construire en zone agricole
- Contrainte de distance au réseau gaz (<500m)



- |   |  |
|---|--|
| 1. Zone 1AUe mais espace trop exigü pour l'implantation du projet, rapprochement de l'entreprise Sotira et proche habitations | 5. Zone de développement de l'habitat et sous les vents dominants                          |
| 2. Zone 1AUe mais en réserve foncière en propriété de la Fromagerie Perreault (sans option de vente)                          | 6. Zone trop proche des habitations  |
| 3. Zone Nd, bien placée pour les gisements équins mais trop loin du réseau de gaz   | 7. Zone agricole, proche de l'exutoire gaz mais pas de voirie et zone humide               |
| 4. Zone Nd liée à l'hippodrome, pas à vendre  | 8. Zone inondable malgré l'intérêt de la proximité d'ouvrages publics techniques (jardins) |

## Proposition de la parcelle d'implantation



### Caractéristiques de la Parcelle AK15 :

- |  |  |
|--|--|
| - surface d'environ 18 000m <sup>2</sup> + 9000 m <sup>2</sup> en zone A | - située dans la ZI pour les voiries et le gaz                       |
| - appartenant à la CCPMG   | - classée en zone constructible dans le PLU (Zone AU = A Urbaniser)  |
| - située entre la fromagerie et l'Hippodrome                             | - desservie par le réseau routier                                    |
| - pas directement viabilisée   | - pas d'habitation à proximité immédiate (>350m)                     |
| - pas sous les vents dominant par rapport au lieu d'implantation         | - compensation approuvée par DDT-SEB : bail 5-15 ans sur parcelle 16 |

→ **Projet conforme à la zone 1AUe : projet d'intérêt collectif, dans le prolongement de l'activité agricole**

→ **Les actions de communication et d'information seront lancées avec la Commune**

>>> 2 Permanences en Mairie sont organisées au moment du dépôt des autorisations (13-16 sept)

>>> Présentation en CHSCT de Perreault début juillet et voisinage par tracts + porte à porte





## Approche mise en place pour intégrer le projet à son environnement

- Les installations sont ATEX, régime ICPE 2781. Procédure fonction du tonnage entrant  
→ Gisement agricole + produits du lait = **Enregistrement** avec consultation numérique
- La procédure administrative requiert une notice d'incidence détaillée :
  - Evaluation des impacts olfactifs : bâtiment de réception bardé 3 côtés
  - Étude des risques d'explosion : zones de restriction d'accès, implantation réfléchie
  - Étude du plan d'épandage : pas de problématiques particulières, régularisation sur le paramètre P
  - Enjeu bruits et trafic routier : intérêt de la Zone d'Activités
- Démarche de dialogue avec riverains et associations  
Travail avec FE53
- Engagement de la collectivité dans le projet (TEPOs)
  - Présentation en Conseil Municipal fin juin
  - Présentation à la Presse pour annoncer 2 permanences
  - Intérêt du SDEGM pour prendre une participation



### Enjeux du Plan d'épandage

- Plan d'épandage concernant 2 bassins versants et 15 communes :
  - 12 communes sur le BV de la Vaige
  - 4 communes sur le BV de la Mayenne
- Contraintes milieu naturel faibles : 2 ZNIEFF identifiées mais pas de parcelles concernées, Zone NATURA 2000 à St Pierre lointaine des parcelles du plan d'épandage
- Prise en compte des captages d'AEP : Ballée et Bazouge de Cheméré : exclusion en PPI

Bilan Digestat							
Description	Matière brute	MS/MB	MO/MB	N	N-NH <sub>4</sub>	P	K
	T <sub>MB</sub> /an	%	%	g/kg <sub>MB</sub>	g/kg <sub>MB</sub>	g/kg <sub>MB</sub>	g/kg <sub>MB</sub>
<b>Digestat Brut</b>	18 987	11,8%	7,6%	6,4	4,4	3,4	5,9
<b>Digestat Solide</b>	6 506	25%		4,7	2,1	4,9	3,5
<b>Digestat Liquide</b>	12 481	5%		7,3	2,0	2,6	7,2

- Quantité à gérer par an : 107 074 kg N et 42105 kg P2O5
  - Plan d'épandage suffisamment dimensionné permettant les apports en fonction des besoins des cultures = respect de l'équilibre de la fertilisation.
- Itinéraires culturaux et portance/aptitude des sols pour déstockage de Février/Avril à Septembre
  - Mis en place d'un stockage de 6 mois suffisant : sur site 6000 m<sup>3</sup> + 3700 m<sup>3</sup> (sur sites déportés au niveau des sièges des exploitations repreneuses)

## Etat d'avancement du projet et objectifs partagés

### 1. Développement du Projet

- a) Soutien de la Commune (Phase d'information avec les Riverains + FE53 + visites)
- b) Synergies à l'étude et points de travail avec la laiterie Perreault (graisses, odeurs)
- c) Signatures de **conventions engageantes** pour les apporteurs de Biomasse

### 2. Conditions Techniques

- a) Installation cible **115 Nm<sup>3</sup>/h** => le gisement est réuni à 80% par les actionnaires
- b) Technologie Choisie : **Voie Infiniment Mélangée** (recirculation peu limitante)
- c) Régime **Enregistrement ICPE** (< 60 tonnes/j soit moins de 21 900 tonnes/an)
- d) **Dérogation** sanitaire pour la **non hygiénisation** des effluents d'élevage (pas d'enjeu sanitaire)

### 3. Conditions Economiques

- a) Recherche de la **neutralité des coûts** d'épandage pour les apporteurs de Biomasse
- b) Constitution d'une SAS à laquelle les Agriculteurs contribuent à terme à hauteur de 50%
- ➔ **Objectif : obtention des subventions et du dépôt des autorisations en mars 2018.**
- ➔ **Mise en service pour juin 2019**

## Annexe : bilan GES du projet MethaMaine

Le bilan des Emissions de GES du projet Methamaïne a été fait à l'aide de la feuille de calcul DIGES.

Les hypothèses prises sur les substrats sont :

- **Distance de Collecte :**
  - effluents d'élevage et résidus de culture : 15 km
  - fumier équin : 40 km
- **Distance du traitement de référence (épandage direct, ...)** :
  - effluents d'élevage : 5 km
  - fumier équin : 100 km
  - fumier de volaille : 15 km
- **Transport du digestat : 10 km**

➔ **Estimation de 2840 tCO<sub>2</sub> évitées**

	Projet METHAMAINE
<b>Emissions GES :</b>	
des dégagements gazeux de l'unité	+953
dues au transport des substrats	+97
<b>GES évités :</b>	
par la substitution de traitement / situation antérieure	-1 595
par la substitution du transport/ situation antérieure	-65
par substitutions d'énergies	-2 063
par la substitution d'engrais liée à l'épandage du digestat	-164
<b>Emission GES du projet (T<sub>eq</sub> CO<sub>2</sub>)</b>	<b>-2 838</b>

### Avis de la commission :

Après de nombreux échanges, la commission prend acte du dossier présenté

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Norbert Bouvet, Président du Territoire Energie Mayenne (TEM), complète la présentation en indiquant que dans le cadre de la feuille de route sur la transition énergétique de la Région Pays de la Loire, le TEM s'intéresse au projet et sera partenaire.

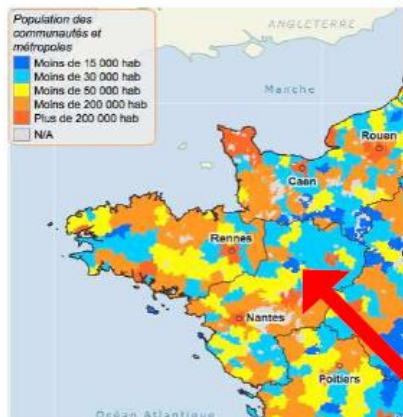
**Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation faite du projet de méthanisation.**



## Dossier N°5 – Contrat de Territoire Région 2020 ; Arrêt du projet

Rapporteur ; Le Président, Bernard Boizard.

### PRESENTATION DU TERRITOIRE



- Population : 13 940 habitants
- Surface 422 km<sup>2</sup>
- Densité : 33 hab/km<sup>2</sup>
- Territoire rural

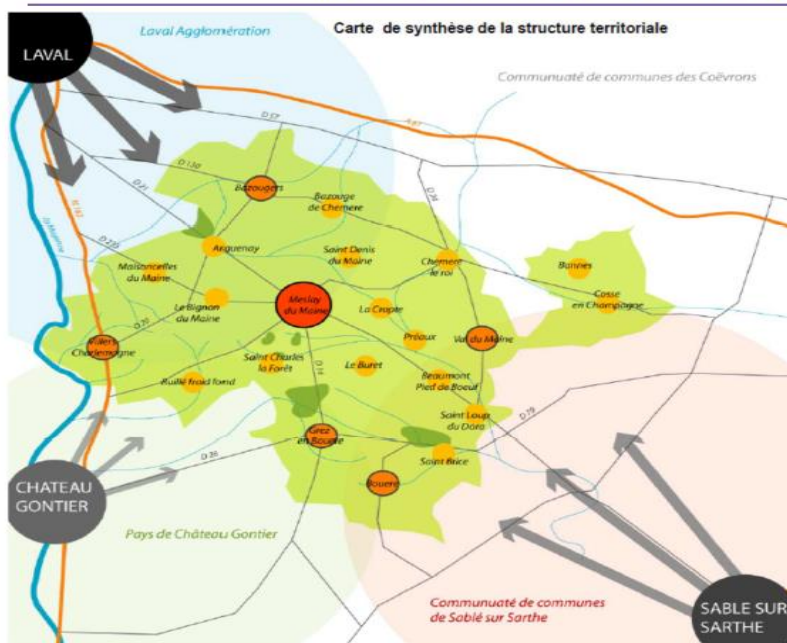


- Une fusion issue de plus de 50 ans de tradition intercommunale

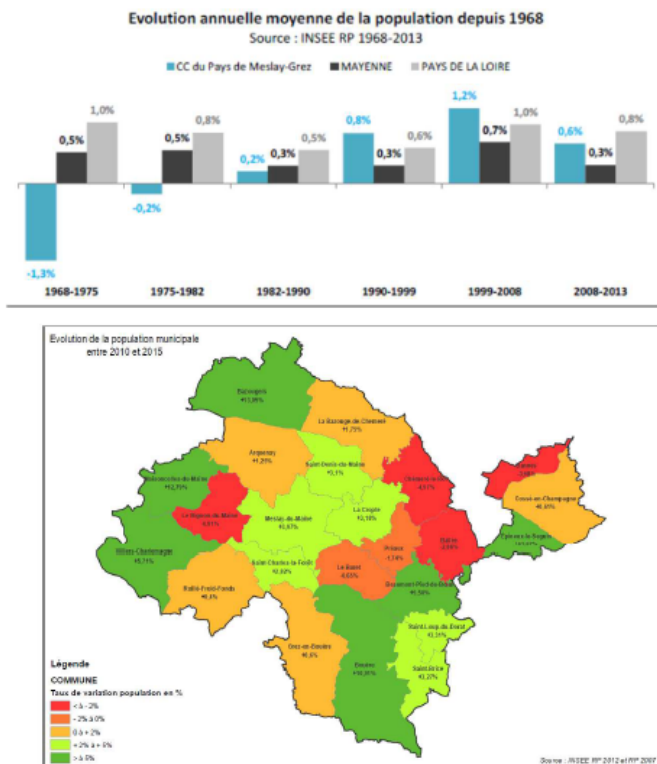
#### Historique

1964	Création du district de Meslay du Maine	15 communes
1984	Création du Syndicat Intercommunal du Pays du Maine Angevin	24 communes
1995	Création de la Communauté de Communes de Grez en Bouère	7 communes
2001	Le District de Meslay du Maine devient la Communauté de Communes de Meslay du Maine	
2004	Le Pays du Maine Angevin et les Communautés de Communes de Meslay du Maine et de Grez en Bouère fusionnent pour donner naissance à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez	23 communes

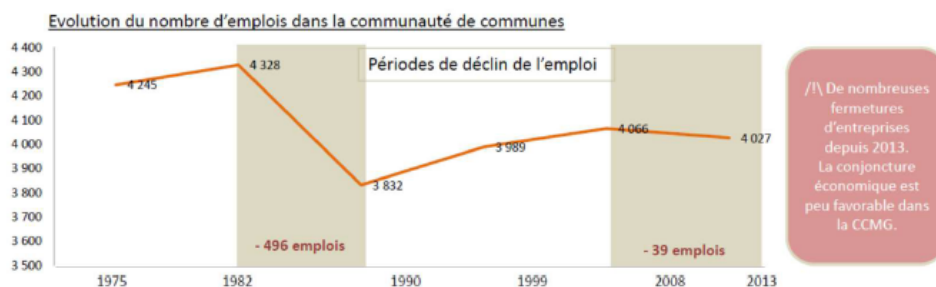
### PRESENTATION DU TERRITOIRE



- Territoire placé sous l'influence de 3 aires urbaines mais qui dispose de sa propre structuration :
- Un pôle principal : Meslay-du-Maine.
- Des pôles secondaires: Val du Maine, Bazougers, Bouère/Grez-en-Bouère et Villiers-Charlemagne.
- Des communes qui s'organisent dans des (micro) bassins de vie
  
- Des axes structurants facteurs de dynamisme :
  - Proximité de l'autoroute
  - Proximité de la LGV – Gares LGV.

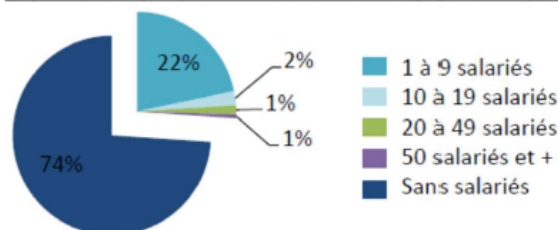


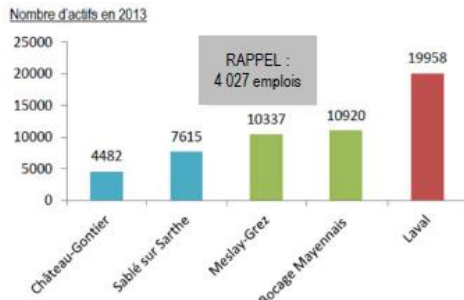
- Croissance démographique soutenue depuis 1999 avec un taux de croissance annuel 2 fois supérieur à celui du département entre 2008 et 2013
- Phénomène essentiellement lié à la périurbanisation observée dans l'agglomération lavalloise
- Croissance inégale entre les communes de l'ouest et de l'est du territoire
- Si la part des plus de 60 ans a augmenté ces dernières années, le territoire bénéficie de la présence de nombreux jeunes ménages notamment à proximité de Laval et Meslay du Maine



- Développement de l'emploi plus mesuré que la dynamique résidentielle
- Un phénomène de périurbanisation et de résidentialisation notamment dans les communes les plus proches des pôles urbains
- Cependant, le territoire dispose d'un développement économique autonome composé en majorité d'établissements de moins de 10 salariés basés sur l'agriculture et l'industrie locale

Proportion des emplois par secteurs d'activités dans le pays de Meslay-Grez





- Un nombre d'actifs bien supérieur au nombre d'emplois sur le territoire ce qui témoigne du caractère résidentiel du territoire et d'une forte dépendance à l'extérieur
- Sur le territoire, les emplois sont localisés sur les communes des ZA

Zones d'activités sur le territoire en 2016

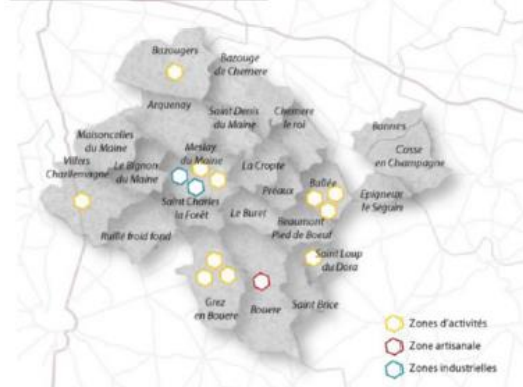


Tableau des surfaces disponibles dans les ZA

	Commune	Surface totale	Surface occupée	Réserve foncière	Surface libre
ZA Guitermière	Meslay du Maine	42,3	23,8	14,1	4,4
ZA Chalopinière	Meslay du Maine	17	16,5		0,5
ZI des Sports	Meslay du Maine	11,6	11,6		
ZA Promenade 1	Greze en Bouère	10	10		
ZA Promenade 2	Greze en Bouère	8,3	0	8,3	
ZA du Stade	Greze en Bouère	4,5	3,5		1
ZA du Poteau	Villiers Charlema	11,2	5,1		6,1
ZA Celloplast	Ballée	10,2	8,5		1,7
ZA Linpac	Ballée	5,5	3		2,5
ZA SPO	Ballée	6	6		
ZA SAFER	Ballée	6,5	0	6,5	
ZA Poteau	Bouère	3,1	2		1,1
ZA Clos Macé 1	Bazougers	8,5	8,2		0,3
ZA Clos Macé 2	Bazougers	2,9	0	2,9	
ZA du Rond Point	St Loup du D	1,3	1,3	0	
ZA des landes	Arquenay	0,7	0,7		
		<b>149,6</b>	<b>100,2</b>	<b>31,8</b>	<b>17,6</b>

## DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire de proximité avec une majorité de pôles urbains à moins de 30 minutes en voiture</li> <li>- Une armature territoriale forte constituée autour de Meslay du Maine et des pôles secondaires</li> <li>- Une conjoncture démographique favorable</li> <li>- Un contexte foncier favorable à l'accession</li> <li>- Une offre d'équipements satisfaisante et de qualité qui maille le territoire</li> <li>- Des emplois concentrés sur les pôles principalement dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie</li> <li>- Un cadre de vie qualitatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une forte dépendance à la voiture pour les déplacements</li> <li>- Un parc locatif sous dimensionné</li> <li>- Un décalage entre le nombre d'emplois et d'actifs</li> <li>- Des pertes d'emplois importantes ces dernières années</li> <li>- Des ZA avec des espaces disponibles mais pas toujours bien positionnées</li> <li>- Des commerces de détail fragiles</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouverture de la nouvelle ligne LGV avec 2 gares situées à proximité du territoire</li> <li>- L'aménagement numérique du territoire qui doit être un facteur de développement résidentiel et économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement du phénomène de périurbanisation qui ne doit pas nuire à la cohésion interne du Pays de Meslay-Grez</li> <li>- Des pôles commerciaux hors du territoire</li> </ul>

## ENJEUX ET STRATEGIE DU TERRITOIRE

### ★ Politique de l'habitat

- Développer une politique et une vision partagée de l'habitat à l'échelle intercommunale pour rendre plus attractif le parc de logements anciens et préserver le patrimoine bâti ancien de qualité dans les bourgs.
- Diversifier l'offre de logements pour mieux répondre aux besoins des habitants ainsi qu'aux publics spécifiques (personnes âgées, faibles revenus...).

### ★ Accès aux services

- Poursuivre le développement de la Maison des services aux Publics en offrant de nouveaux services et en renforçant l'accompagnement pouvant être effectué en proximité
- Anticiper et structurer l'offre de santé de proximité (ex: projet de pôle santé à Villiers Charlemagne – voir ligne sectorielle)
- Mener une réflexion collectivement concernant l'offre scolaire du territoire dans un contexte de tendance à la diminution des effectifs scolaires



★ **Cohésion sociale**

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des publics « fragiles » du territoire
- Favoriser les actions permettant de participer à l'éducation des enfants du Pays de Meslay-Grez
- Proposer une offre d'accueil diversifiée et adaptée pour répondre aux besoins des enfants de 0 à 18 ans
- Développer des actions permettant de défendre les valeurs citoyennes

★ **Développement Economique**

- Développer les services et l'offre commerciale.
- Développer l'offre en GMS sur le pôle de Meslay-du-Maine.
- Soutien aux commerces de proximité.
- Poursuivre le développement économique du territoire, tout en préservant le cadre de vie
- Améliorer la cohérence de l'offre en zones d'activités économiques
- Conserver une agriculture dynamique en pérennisant les activités existantes
- Préserver l'espace agricole tout en poursuivant le développement du territoire
- S'appuyer sur les atouts patrimoniaux pour promouvoir le Pays de Meslay-Grez
- Accroître la fréquentation des chemins de randonnée (pédestres, équestres et cyclistes) du territoire et leur interconnexion avec ceux des territoires voisins
- Favoriser l'accessibilité au Très Haut Débit pour tous et notamment aux entreprises
- Assurer une couverture totale du territoire en téléphonie mobile

---

## FOCUS SUR LA STRATEGIE TOURISME

---

**AXE 1 : Accueil, information et promotion touristique**

- Renseigner et informer les touristes sur l'ensemble de l'offre présente sur le territoire en matière d'hébergements, de restauration et d'animation
- Faire connaître et rendre lisible cette offre au niveau départemental et régional

**AXE 2 : Sites d'hébergements touristiques**

- Accroître la fréquentation des hébergements touristiques intercommunaux afin de contribuer à la dynamique touristique départementale et régionale
- Poursuivre les actions d'animation et de mise en valeur des sites dans un souci d'accroissement de l'activité économique des hébergements

**AXE 3: Sites de visites et d'activités**

- Proposer un accueil de qualité sur les sites naturels touristiques par la mise en valeur du patrimoine naturel et une signalétique adéquate
- Promouvoir le petit patrimoine et proposer des visites de qualité sur les sites intercommunaux en renforçant leur animation

**AXE 4 : Développement touristique**

- Accompagner, informer, professionnaliser les acteurs privés ou publics du tourisme et rechercher les axes de progrès du territoire en étant à l'écoute du marché
- 

## ENJEUX ET STRATEGIE DU TERRITOIRE

---

★ **Accessibilité et mobilité**

- Définir des secteurs prioritaires pour le renforcement de l'offre de transport en commun
- Favoriser le développement des mobilités douces et plus globalement les connexions multimodales
- Encourager les modes de déplacements plus propres (VAE, véhicules électriques...)
- Réfléchir à l'accessibilité aux services et équipements communautaires
- Poursuivre l'amélioration du réseau routier

★ **Transition écologique et énergétique**

- Maîtriser les consommations énergétiques et ainsi réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
  - Affirmer la volonté de développer les énergies renouvelables
  - Préserver les qualités paysagères et patrimoniales
-

## ZOOM SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

2 feuilles de route qui guident la politique énergétique de la CCPMG :

- 2 programmes Leader engagés depuis 2007 (en partenariat avec les CC du Pays de Château-Gontier et du Pays de Craon),
  - Partenariat avec Engie depuis 2013 au travers de l'accompagnement Terr'innov
- Il en ressort plusieurs axes de travail

### AXE 1 : Réduire la dépendance énergétique

- Des collectivités : grâce à la mise en place d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) sur 16 communes, des subventions (Leader – TEPCV - Fonds de concours) pour la rénovation énergétique, l'éclairage public, les constructions exemplaires, véhicules propres...
- Des particuliers : grâce à la mise en place d'un PRIS (EIE, ADIL, SOLIHA), un PIG énergie depuis 2012

### AXE 2 : Favoriser le mix énergétique

- Définition du potentiel éolien et mise en place de 2 parcs éolien (dont 1 en fonctionnement)
- Accompagnement d'un projet collectif agricole de méthanisation : MethaMaine
- Développement des chaufferies bois

### AXE 3 : Développer une mobilité durable

- Elaboration d'un Schéma Local de Transport dont les objectifs sont de développer les mobilités alternatives et propres

## AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

**Le Conseil de Communauté après avoir pris connaissance du programme d'actions de la Communauté de Communes du pays de Meslay-Grez, le Conseil de Communauté après avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- **Valide le programme d'actions de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez tel que présenté.**
- **Décide de solliciter le Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territoire Région 2020 (CTR).**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer le contrat et tous documents inhérents au présent dossier.**

# **Dossier N°6 – Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité en Mayenne**

Rapporteur ; Le Président, Bernard Boizard.



## **Schéma Départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASAP)**



**RAPPEL DU CONTEXTE**



> Dans un contexte de réduction des budgets, l'amélioration, l'adaptation, le maintien ou le développement des services constitue une nécessité

> Septembre 2016 : Loi NOTRe a instauré l'obligation de réaliser des SDAASP qui devait contenir :  
- bilan de l'offre existante (analyse des besoins et identification des territoires présentant un déficit d'accessibilité)  
- un programme d'actions sur 6 ans  
- un plan de développement de la mutualisation des services publics s'appliquant au territoire départemental

> Les Départements sont désignés chef de file pour élaborer ces schémas avec l'Etat dans le cadre de leur compétence Solidarité territoriale

> En Mayenne, élaboration confiée à un cabinet d'étude (Rouge Vif) qui s'est déroulée de juin 2016 à mi 2017 en collaboration avec les territoires

> Le notion de service intègre l'ensemble des services publics ou privés qui répondent aux besoins des usagers sur le territoire

- > 5 thématiques identifiées comme prioritaires :
- Accompagnement des jeunes
  - Accès aux soins
  - Séniors et publics fragiles
  - Mobilités
  - Maison de Service Public



**Le Diagnostic**  
*(reprise des synthèses et enjeux)*



**2. DEMANDE EN SERVICES : ANALYSE**

**2.1 Population et dynamiques démographiques**

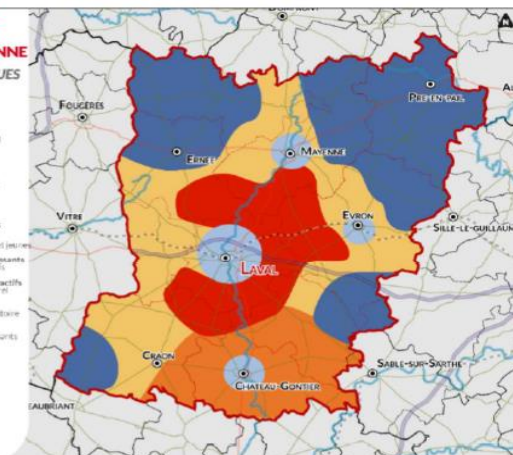


**Synthèse et enjeux**

- Des secteurs ruraux, peu denses, mais qui concentrent une forte part de la population départementale : un besoin d'adaptation et d'innovation en matière de services pour ces secteurs (Coëvrons, Monts des Avaloirs, Bocage Mayennais)
- Un secteur en pleine croissance démographique (périphérie lavalloise) : besoin de mise à niveau des services présents (petite enfance, équipements de loisirs)
- Des secteurs en déclin démographique et qui connaissent un fort vieillissement de leur population : enjeu de mobilité pour accéder aux pôles de services; problématique de la santé

**SCHEMA D'ACCESSIBILITE AUX SERVICES A LA POPULATION DE LA MAYENNE**

**DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES SYNTHESE**



**Méthodologie** Cette carte est construite à partir d'un croisement des dynamiques démographiques observées et permet de qualifier de manière prospective l'évolution des besoins en services des territoires.



## 2. DEMANDE EN SERVICES : ANALYSE

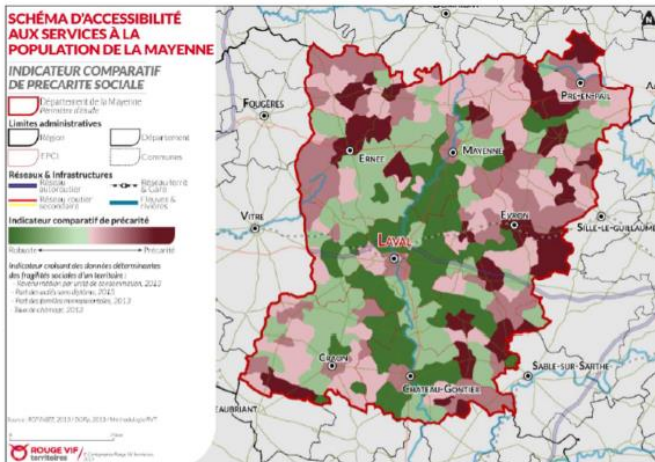
### SOCIODÉMOGRAPHIQUE

#### 2.2 Indicateurs sociaux

- L'indicateur composite de précarité permet de mettre en évidence des territoires avec des besoins importants en matière d'accompagnement vers l'emploi, d'action sociale et d'éducation
- Les espaces les plus robustes sont visibles notamment sur le pourtour de Laval et dans l'axe Mayenne-Laval-Château-Gontier
- Les territoires les plus fragiles apparaissent concentrés dans le quart nord-est du département : Pays de Coëvrons / CC Monts des Avaloirs, Bocage Mayennais. Le nord-ouest, la frange sud-ouest et l'est de Château-Gontier présentent également des difficultés et dans une moindre mesure dans les franges sud-est et sud-ouest du département.

#### Synthèse et enjeux

- Une situation plutôt favorable au niveau de l'emploi malgré des situations spécifiques à anticiper : départ à la retraite des agriculteurs exploitants, reconversion industrielle et des secteurs plus en difficulté : interface Mayenne/Sarthe
- Une vulnérabilité forte des communes du nord Mayenne, notamment en matière de revenus et de CSP
- Des publics spécifiques à accompagner dans les secteurs urbains : familles monoparentales, demandeurs d'emplois



**Méthodologie** Cette carte est construite à partir d'un croisement des dynamiques démographiques observées et permet de qualifier de manière prospective l'évolution des besoins en services des territoires.



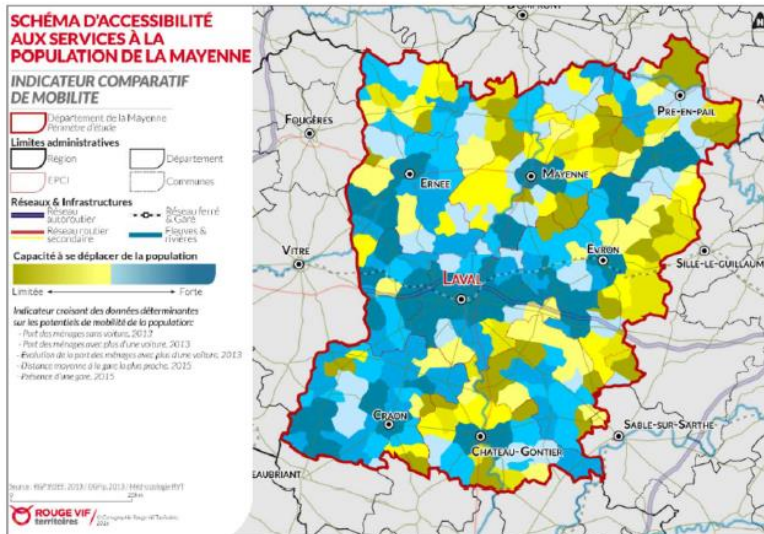
## 2. DEMANDE EN SERVICES : ANALYSE

### SOCIODÉMOGRAPHIQUE

#### 2.3 Potentiel de mobilité

#### Synthèse et enjeux

- De forts enjeux de mobilité pour les publics non motorisés (précaires, personnes âgées, jeunes) et/ou vulnérables à la hausse des coûts des énergies fossiles nécessitant la présence d'alternatives à la voiture individuelle
- Des enjeux de mise en cohérence des différentes actions en matière de transports collectifs pour en améliorer la lisibilité et l'efficacité :
  - Meilleure communication des horaires
  - Développement de l'intermodalité
  - Ouverture des transports scolaires au tout public

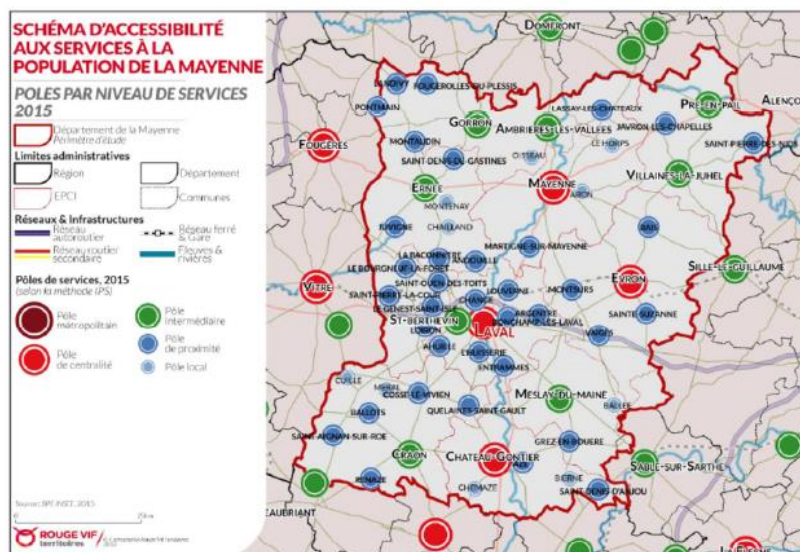


### 3. OFFRE DE SERVICES : ORGANISATION TERRITORIALE

Maillage en pôle de services



- Un maillage cohérent des pôles de services, avec des pôles bien identifiés à l'échelle des bassins de vie
- Une armature équilibrée au niveau départemental, avec une forte concentration des services sur l'agglomération lavalloise et lié aux axes de communication
- Des espaces moins bien structurés : franges sarthoises, intervalle Villaines/Evron ; mais qui correspond aux secteurs de moindre densités



**Méthodologie** Cette classification des pôles renvoie à un effet de seuil (présence d'un certain nombre de services du niveau) et ne signifie donc pas que les différents services ne se retrouvent pas dans d'autres pôles. Par exemple, une ville non classée en pôle de centralité peut accueillir quelques services de ce niveau.



### 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

#### 4.2 Services de santé



#### DEMANDE

- Des populations fragiles qui nécessitent une prise en charge importante en matière de soins
  - Population vieillissante avec des besoins accrus en matière de santé mais dont la prise en charge est aujourd'hui satisfaisante
  - Population jeune qui accède difficilement à l'offre de santé (manque de professionnels, manque de connaissance, etc.)

#### Enquête usagers

- Une insatisfaction des répondants usagers sur l'offre existante, notamment sur les services de santé supérieurs et spécialisés (81%), mais également sur la santé généraliste et de proximité (47%)
- La diminution des délais d'attente est le levier d'amélioration largement prioritaire pour les répondants
- Une thématique apparaissant comme prioritaire pour les répondants

#### OFFRE

- Démographie médicale fragile sur le territoire
  - Vieillesse des praticiens et difficultés de renouvellement
  - Un déficit de certaines spécialités (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie...)
- Des secteurs géographiques à forts enjeux ,Nord Mayenne et Sud-ouest, en termes d'accessibilité à l'offre
- Une fragilisation de l'offre dans l'agglomération de Laval également (saturations, départs à la retraite...)
- Des initiatives existantes pour pallier les manques : implantation de maisons de santé, politique départementale en faveur de la démographie médicale...

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeu de revitalisation de la démographie médicale, notamment par le maintien des internes et la création des conditions d'attractivité des praticiens sur le territoire via les Maisons et Pôles de Santé notamment mais également :
  - Développement des contrats d'assistants qui permet un rajeunissement de la démographie médicale et l'attrait de nouveaux médecins sur le territoire
  - Développement d'une offre de logements aux internes et jeunes praticiens
  - Poursuite du dispositif de guichet unique pour leur accueil
- Enjeu de faciliter l'accès physique des populations à l'offre de santé, et notamment pour les jeunes publics qui doivent être sensibilisés aux démarches de santé
- Enjeu de mise en réseau et soutien aux projets et pôles de santé sur le territoire pour garantir une cohérence des actions et une proximité de l'offre pour les usagers
- Enjeu de favoriser le développement de la e-médecine sur le département en veillant à l'accompagnement des patients et des praticiens dans ces processus





## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.2 Services sociaux

#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Une demande importante en matière de garde d'enfants (fort taux de fécondité, taux d'activités des deux conjoints élevés...)
- Un phénomène de vieillissement de la population du territoire qui induit de nouveaux besoins en services
- Une part de retraités du milieu agricole en situation de pauvreté ou précarité ; une présence de personnes âgées ou en situation de handicap isolées et au tissu social mince

##### Enquête usagers

- Une grande majorité de répondants utilisateurs satisfaits des services d'assistance sociale (65%)
- Des plus fortes parts d'insatisfaction de l'accompagnement à l'emploi (40%), de l'aide aux personnes âgées (39%)
- Deux leviers d'action identifiés en priorité : la meilleure connaissance des services existants et l'amélioration de la qualité d'accompagnement et de la pertinence des réponses.

##### OFFRE

- Une offre d'accueil de la petite enfance bien organisée et plutôt bien répartie sur le territoire malgré certaines disparités
- Une offre en matière de services sociaux organisée autour de guichets centraux (Maison de l'Autonomie, Centre départemental de solidarité) et d'antennes ou permanences dans les territoires ruraux. Des secteurs d'aide sociale et d'aide à l'enfance en processus de réorganisation et diversification.
- Des secteurs professionnels de l'accompagnement aux personnes âgées et personnes en situations de handicap en restructuration afin d'aller vers le maintien et le développement de l'autonomie des usagers.
- Un tissu associatif dense et bien représenté sur l'ensemble du territoire malgré des difficultés de renouvellement des bénévoles

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeux de maintien de l'offre d'accueil de petite enfance et d'adéquation avec la demande par territoire.
- Enjeu de redéfinition et d'amélioration de la lisibilité de l'offre de service pour mieux répondre aux besoins de l'usager, au regard de son parcours de vie. Enjeu de meilleure coordination des acteurs.
- Enjeu d'amélioration de la visibilité des services existants et de simplification des réponses.
- Enjeu de développement de la coordination des acteurs du Parcours de Santé des Aînés, notamment grâce au rôle de pilotage pris en charge par la Maison Départementale de l'Autonomie et l'ARS
- Enjeu de maillage territorial en termes de services à la personne face au vieillissement de la population (frange nord/ nord-est du département...)
- Enjeu d'adaptation de l'offre de logements pour les seniors et personnes handicapées (logements accessibles, résidences accompagnées...)
- Enjeu d'accompagnement des seniors à la transition numérique : service dédié dans les MSAP, formations....
- Enjeu d'accompagnement et de renouvellement des bénévoles ainsi que de soutien des aidants
- Enjeu de développement de la mobilité des personnes fragiles
- Enjeu de développement des lieux d'expression et plus globalement de la sensibilisation sur les questions de handicap



## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.3 Services de sécurité civile et publique

#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Une forte satisfaction des répondants à l'enquête sur les services de sécurité (84% des répondants)

##### OFFRE

- Bon maillage de centres d'incendie et de secours en Mayenne qui permet une intervention de proximité
- Un équipement de service public bien présent à l'échelle de la région : 76% des habitants des Pays de la Loire sont à moins de 10 minutes de la police nationale et 50% d'entre eux habitent dans une commune équipée.
- A l'échelle du département, bonne couverture des services de police et gendarmerie

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeux de prise en compte de différents risques et types de secours (incendie de lieux privés ou publics, feu de fermes...)
- Enjeu de maintien de l'offre dans un contexte de fermetures de gendarmeries

## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.4 Services publics

#### SYNTHESE & ENJEUX



##### DEMANDE

- Des dynamiques de précarisation de certains publics qui induisent des besoins spécifiques : familles monoparentales, jeunes agriculteurs
- Des publics à accompagner face à la dématérialisation des services et démarches administratives
- Des enjeux spécifiques émergent : précarité énergétique...

##### Enquête usagers

- Des services publics locaux recueillant une forte satisfaction (plus de 80%), moindre sur les services administratifs de l'Etat (47%)
- 51% des répondants satisfaits des MSAP 23% des répondants utilisateurs notent l'absence de MSAP à proximité de leur lieu de vie

##### OFFRE

- Une présence des opérateurs de services dans les pôles de centralité de territoire et confortée par l'existence de 12 Maisons de Services au Public.
- Trois zones identifiées par l'INSEE comme étant éloignées des services publics : frange nord du département, frange est (CC des Coëvrons) concentrant des populations plus âgées, sud ouest (CC du Pays de Craon)

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

##### Connaissance des services existants

##### Stratégies d'opérateurs et d'administrations

- Enjeu d'accompagnement des usagers autour des services dématérialisés
- Enjeu d'intensification des partenariats avec les acteurs relais sur les territoires : formation, développement de points de contacts numériques...
- Enjeu de mutualisation avec les opérateurs et structures existants :
  - développement de permanences mutualisées selon un public cible
  - synergies avec les espaces publics numériques
- Enjeu d'accompagnement de publics cibles dans leur accès au droit

##### MSAP

- Enjeu de réponse aux demandes plus complexes des usagers dans un contexte de disparition progressive des permanences des opérateurs
- Nécessité de conforter les partenariats avec les opérateurs afin d'éviter une perte de qualité et d'efficacité de l'offre (problèmes techniques, difficultés de coordination...)
- Enjeu d'harmonisation du niveau de réponse et des modalités d'accueil dans les MSAP du territoire, tout en laissant s'exprimer les spécificités locales



## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.5 Services de mobilité, réseaux, numérique

#### SYNTHESE & ENJEUX - MOBILITES



##### DEMANDE

- Un taux de motorisation élevé en Mayenne (88%)
- Développement des pratiques d'utilisation alternative de la voiture et volonté de développement des mobilités douces
- Enjeux de mobilité plus marqués pour les publics âgés et fragiles

##### Enquête usagers

- Dans le cadre de l'enquête, 34% de répondants usagers sont insatisfaits sur l'offre nationale SNCF et 18% notent l'absence de service
- 42% des répondants usagers sont insatisfaits de l'offre de mobilité locale et 39% sur l'offre de mobilité collaborative (30% évoquent en outre une absence de service)
- L'amélioration de la connaissance des services existants est le levier prioritaire ainsi que le coût du service pour la mobilité nationale.
- La mobilité locale prioritaire pour les répondants (sujet très régulièrement évoqué dans les commentaires libres de l'enquête)

##### OFFRE

- Potentiels de mobilité favorisé par la structure routière développée et l'axe ferroviaire est-ouest.
- Un maillage du territoire par une offre de transport collectifs basée sur un réseau de bus et du TAD
- Néanmoins, des difficultés d'accessibilité aux transports collectifs dans les secteurs ruraux du département et une offre ferroviaire concentrée à Laval
- Un manque de connaissance du réseau départemental, de ses modalités et de ses horaires par les Mayennais
- Des dispositifs d'accompagnement des publics fragiles autour des mobilités (Plateforme de mobilité de la Mayenne...)

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

##### Mobilités

- Enjeu de définition de l'organisation des mobilités dans un contexte administratif en évolution : délégations de compétences, coordination des échelons de collectivité...Enjeu de communication entre le Conseil Départemental, la Région et les EPCI, afin de garantir l'adéquation avec les besoins locaux
- Accompagnement des nouvelles pratiques de mobilités : accompagner le développement de services vélos et de vélos électriques, développer le covoiturage, ... Mise en valeur des initiatives locales et associatives, facteur d'innovation
- Développement de l'offre intermodale afin d'assurer la fluidité des déplacements sur le département et vers les bassins extérieurs
- Prise en compte de l'évolution de la desserte TGV notamment en matière de développement économique





## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.5 Services de mobilité, réseaux, numérique



#### SYNTHESE & ENJEUX – NUMERIQUE ET RESEAUX

##### DEMANDE

- Un contexte de développement exponentiel des usages numériques dans la vie privée et professionnelle se retrouvant en Mayenne.
- Des dynamiques de dématérialisation des services et démarches administratives.

##### Enquête usagers

- Dans le cadre de l'enquête, 61% de répondants usagers expriment leur satisfaction sur la couverture réseau internet et sur le réseau de téléphonie mobile.
- Près de deux tiers des répondants à l'enquête ne sont pas utilisateurs des Espaces Publics Numériques. Parmi les répondants usagers, 47% sont peu ou pas satisfaits de ce service.
- Les répondants sont prêts à utiliser le numérique en priorité pour les services du quotidien (banque, poste, assurances..) et les services publics
- La couverture numérique est apparue comme une des thématiques prioritaire dans les commentaires libres des participants (volonté que la fibre soit installée ou que l'ADSL soit efficace, difficultés de connexion...)

##### OFFRE

- De fortes disparités en termes de débits ADSL disponibles entre les espaces urbains et ruraux
- Des zones blanches persistant en matière de réseau mobile
- Un déploiement progressif de la fibre commençant par les pôles urbains et les lieux d'intérêt publics et économiques.

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

##### Numérique

- Enjeu de poursuite de l'intervention publique engagée depuis 2008 et formalisée dans le SDTAN pour satisfaire les nouveaux besoins du territoire :
  - résorption des zones blanches
  - déploiement progressif de la fibre hors de l'agglomération Lavalloise pour atteindre 100% de couverture en 2022 : ambition majeure portée par le département
- Enjeu d'équité territoriale : montée en débit des espaces ruraux et urbains
- Enjeu de priorisation du raccordement pour les entreprises, établissements de santé (télémédecine) et d'enseignement
- Enjeu de développement de l'accompagnement au numérique pour différents types de publics : personnes âgées, publics précaires...

##### Autres réseaux

- Enjeu de lutte contre la précarité énergétique : sensibilisation à l'économie d'énergie, accompagnement et information des usagers



## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.6 Services de proximité



#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Des dynamiques qui influent sur les pratiques des consommateurs : développement du e-commerce, maintien voire développement des zones commerciales périurbaines...
- Développement en parallèle des circuits courts et valorisation des produits locaux

##### Enquête usagers

- Une satisfaction très importante pour tous les services marchands à l'exception des services postaux (30% d'insatisfaction), et dans une moindre mesure les commerces de proximité (22% d'insatisfaction)
- Les leviers d'amélioration les plus cités sont l'élargissement des jours et horaires d'ouverture (37% des répondants usagers des services postaux) et la meilleure connaissance des services existants

##### OFFRE

- Un accès aux commerces de proximité relativement bon mais un phénomène de dévitalisation des centres, selon des dynamiques également visibles au niveau national
- Des difficultés d'accès aux commerces de proximité ainsi qu'intermédiaires et centraux visibles notamment entre Laval et Mayenne, sur la frange est du département et sur le pourtour de Meslay-du-Maine et Château-Gontier

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeu de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs
- Enjeu de développement de démarches collectives de commerçants (associations de commerçants, identité et stratégie commune, label qualité...).
- Soutien de l'évolution de leurs activités pour faire face aux nouvelles habitudes de consommation (e-commerces, circuits courts...).
- Enjeu de développement de mutualisations, notamment avec les agences postales qui présentent un maillage fin du territoire
- Enjeu de rénovation des locaux et équipements, aide à l'installation...
- Enjeu de coordination intercommunale voir territoriale de l'offre commerciale afin d'œuvrer pour l'attractivité de tous les territoires et limiter des effets de concurrence entre communes voisines.
- Enjeu d'accompagnement des collectivités dans leurs projets innovants (avec l'aide du FISAC)



## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.7 Education, Formation



#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Des jeunes mayennais se situant au dessus de la moyenne régionale et nationale de résultats scolaires, mais un taux d'élèves continuant vers le supérieur moindre
- Des freins plus spécifiques à la mobilité pour ces publics (non motorisation, frein psychologique à la mobilité...)

##### Enquête usagers

- Globalement forte satisfaction sur l'offre jeunesse et éducation bien que moins forte sur les activités périscolaires et extrascolaires (20% d'insatisfaction).
- Entre 17% et 19% des usagers répondants soulignent l'absence de formation supérieure et continue et plus de 30% en sont peu ou pas satisfaits (43% pour la formation supérieure)
- Les leviers d'amélioration évoqués principalement sont la meilleure connaissance des services existants et la proximité au domicile

##### OFFRE

- Un maillage territorial important d'écoles primaires et de collèges constitué de beaucoup d'établissements de petite taille.
- Une moins bonne accessibilité aux collèges au sud de la CC des Coëvrons/est de Laval Agglomération
- Une offre de lycées généraux, technologiques et professionnels concentrée dans les pôles de Laval, Mayenne et Château-Gontier. Des internats et services de transports développés pour en garantir l'accès à tous les mayennais
- Une offre d'enseignement supérieur peu développée et concentrée sur le pôle de Laval. Des étudiants se dirigeant vers les pôles métropolitains environnants et ne revenant pas toujours en Mayenne au terme de leurs études.
- Une inadéquation de l'offre de formation proposée avec le marché de l'emploi mayennais

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeu de ré-adéquation de l'offre éducative au nouveau contexte socio-démographique, géographique et budgétaire tout en garantissant la permanence du service et sa bonne accessibilité.
- Enjeu de co-construction des projets de fusion d'écoles et de RPI pertinents dans leur contexte local selon la future « convention ruralité » dans les espaces ruraux. Mise en place de projets éducatifs territoriaux (PEDT) via l'intercommunalité et la coordination du Département, tout en conservant une maille fine afin de préserver une notion de proximité.
- Enjeu d'expérimentations et de pérennisation d'actions innovantes accompagnant l'offre scolaire et périscolaire (création de garderies communales avec transport vers l'école voisine, regroupements innovants...).
- Enjeu d'adaptation de la proposition éducative aux réformes scolaires : déficit de professeurs dans certaines matières...
- Enjeu d'incitation à l'ambition des jeunes mayennais, pour qu'ils continuent leur parcours vers l'enseignement supérieur (culture de la mobilité) tout en les incitant à revenir s'installer sur le territoire.
- Enjeu de sensibilisation à certains métiers (dans l'industrie notamment) et de restructuration de l'offre de formation afin de mieux correspondre au besoins du marché de l'emploi mayennais.
- Amélioration de la connaissance du public (des jeunes, des familles et des accompagnateurs) des différentes offres d'accompagnement : centralisation de données (site internet), pilotage de l'offre de services, mise en réseau des acteurs
- Poursuite de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes, de la prise de responsabilité, et de l'accompagnement dans leurs projets



territoires / Mayenne

32

## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.6 Services de proximité



#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Des dynamiques qui influent sur les pratiques des consommateurs : développement du e-commerce, maintien voire développement des zones commerciales périurbaines...
- Développement en parallèle des circuits courts et valorisation des produits locaux

##### Enquête usagers

- Une satisfaction très importante pour tous les services marchands à l'exception des services postaux (30% d'insatisfaction), et dans une moindre mesure les commerces de proximité (22% d'insatisfaction)
- Les leviers d'amélioration les plus cités sont l'élargissement des jours et horaires d'ouverture (37% des répondants usagers des services postaux) et la meilleure connaissance des services existants

##### OFFRE

- Un accès aux commerces de proximité relativement bon mais un phénomène de dévitalisation des centres, selon des dynamiques également visibles au niveau national
- Des difficultés d'accès aux commerces de proximité ainsi qu'intermédiaires et centraux visibles notamment entre Laval et Mayenne, sur la frange est du département et sur le pourtour de Meslay-du-Maine et Château-Gontier

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeu de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs
- Enjeu de développement de démarches collectives de commerçants (associations de commerçants, identité et stratégie commune, label qualité...).
- Soutien de l'évolution de leurs activités pour faire face aux nouvelles habitudes de consommation (e-commerces, circuits courts...).
- Enjeu de développement de mutualisations, notamment avec les agences postales qui présentent un maillage fin du territoire
- Enjeu de rénovation des locaux et équipements, aide à l'installation...
- Enjeu de coordination intercommunale voir territoriale de l'offre commerciale afin d'œuvrer pour l'attractivité de tous les territoires et limiter des effets de concurrences entre communes voisines.
- Enjeu d'accompagnement des collectivités dans leurs projets innovants (avec l'aide du FISAC)



## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.8 Sport, culture, loisirs



#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Une pratique sportive développée en Mayenne: nombre de licences et de clubs supérieur aux moyennes régionales et nationale dans de nombreuses disciplines
- Des publics jeunesse (notamment adolescents) qui peuvent s'éloigner de la pratique sportive et culturelle conventionnelle
- Une dynamique de vieillissement de la population qui amène de nouveaux besoins en termes d'animation de temps de vie

##### Enquête usagers:

- Une forte satisfaction des usagers répondants de l'offre d'activités et équipements culturels (79%) et sportifs (72%) : 19% d'insatisfaction pour le volet culturel et 25% pour le volet sportif
- Une meilleure connaissance des services existant apparaît souhaitable.

##### OFFRE

##### Sport

- Une offre d'équipements sportifs satisfaisante quantitativement, se concentrant toutefois principalement autour des 3 pôles urbains et périurbains de Laval, Mayenne et Château-Gontier et souffrant d'un important vieillissement.

##### Culture

- Des équipements culturels d'envergure concentrés à Laval et Château-Gontier (Théâtre de Laval, CRD, Scène Nationale le Carré, 6PAR4...)
- Une offre également développée dans les autres territoires mayennais au travers des politiques départementales (Agence Mayenne Culture) ou intercommunales : événements itinérants, dispositifs pédagogiques, festivals...
- Un dynamisme culturel relayé en termes de communication (agenda culturel mensuel, site Mayenne Culture...)

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

##### Sport

- Fort enjeu de vieillissement des équipements, à l'image du contexte régional et national
- Enjeu de développement de l'offre d'équipements sportifs dans les espaces les moins dotés
- Enjeu de mutualisation dans les cas pertinents : en termes d'équipements et de personnel (groupement d'employeurs...)
- Enjeu de renouvellement des bénévoles des associations sportives
- Enjeu de développement d'équipements et de pratiques sportives innovantes pour différents types de publics (personnes âgées, jeunes et scolaires...)
- Enjeu de prise en main du sujet par les intercommunalités dans le

cadre de leur montée en compétence et de coordination des acteurs

##### Culture

- Enjeu de maintien des partenariats et développement de nouvelles synergies entre le département et les acteurs culturels du territoire, à travers l'action opérationnelle de l'agence départementale Mayenne Culture
- Enjeu de maintien et de renforcement des liens entre le département et les intercommunalités à travers les conventions et contrats d'accompagnement de leur politique culturelle
- Enjeu de diversification des publics touchés (seniors, publics précaires...) et des modalités d'accès aux événements et pratiques artistiques



## 4. OFFRE DE SERVICES : ANALYSE THÉMATIQUE

### 4.6 Services de proximité



#### SYNTHESE & ENJEUX

##### DEMANDE

- Des dynamiques qui influent sur les pratiques des consommateurs : développement du e-commerce, maintien voire développement des zones commerciales périurbaines...
- Développement en parallèle des circuits courts et valorisation des produits locaux

##### Enquête usagers

- Une satisfaction très importante pour tous les services marchands à l'exception des services postaux (30% d'insatisfaction), et dans une moindre mesure les commerces de proximité (22% d'insatisfaction)
- Les leviers d'amélioration les plus cités sont l'élargissement des jours et horaires d'ouverture (37% des répondants usagers des services postaux) et la meilleure connaissance des services existants

##### OFFRE

- Un accès aux commerces de proximité relativement bon mais un phénomène de dévitalisation des centres, selon des dynamiques également visibles au niveau national
- Des difficultés d'accès aux commerces de proximité ainsi qu'intermédiaires et centraux visibles notamment entre Laval et Mayenne, sur la frange est du département et sur le pourtour de Meslay-du-Maine et Château-Gontier

#### ENJEUX & PISTES D'AMELIORATION

- Enjeu de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs
- Enjeu de développement de démarches collectives de commerçants (associations de commerçants, identité et stratégie commune, label qualité...)
- Soutien de l'évolution de leurs activités pour faire face aux nouvelles habitudes de consommation (e-commerces, circuits courts...)
- Enjeu de développement de mutualisations, notamment avec les agences postales qui présentent un maillage fin du territoire
- Enjeu de rénovation des locaux et équipements, aide à l'installation...
- Enjeu de coordination intercommunale voir territoriale de l'offre commerciale afin d'œuvrer pour l'attractivité de tous les territoires et limiter des effets de concurrences entres communes voisines.
- Enjeu d'accompagnement des collectivités dans leurs projets innovants (avec l'aide du FISAC)

## Le Programme d'actions (reprise des synthèses et enjeux)



### OFFRE DE MOBILITÉ

#### Les actions du SDAASAP de la Mayenne

- ➔ Des projets à mettre en place rapidement
  - ➔ 1/ Mettre en place une instance de concertation départementale sur la question des mobilités
  - ➔ 2/ Valoriser l'offre de transport existante
  - ➔ 3/ Faciliter le développement du covoiturage
- ➔ Des incitations fortes
  - ➔ 1/ Développer les outils de gestion numérique d'aide à la mobilité et leur usage
  - ➔ 2/ Développer l'intermodalité dans les territoires infra et extra-départementaux
- ➔ Des préconisations à décliner
  - ➔ 1/ Augmenter l'utilisation des modes doux et alternatifs sur le territoire mayennais
  - ➔ 2/ Valoriser et susciter les initiatives locales existantes en matière de déplacement
  - ➔ 3/ Expérimenter de nouvelles formes de transport et de tarification



### LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

#### Les actions du SDAASP de la Mayenne

- ➔ Des projets à mettre en place rapidement
  - ➔ 1/ Créer un comité de pilotage des Maisons de services au public
  - ➔ 2/ Lancer une campagne de communication sur les MSAP
- ➔ Des incitations fortes :
  - ➔ 1/ Organiser une communication à l'échelle des EPCI
  - ➔ 2/ Assurer des liens efficaces entre les partenaires
- ➔ Des préconisations à décliner :
  - ➔ 1/ Développer l'offre des MSAP
  - ➔ 2/ Envisager l'évolution du maillage

### ACCÈS À L'OFFRE DE SOINS

#### Les actions du SDAASAP de la Mayenne

- ➔ Des projets à mettre en place rapidement
  - ➔ 1/ Mobiliser les dispositifs existants sur le département de la Mayenne
  - ➔ 2/ Promouvoir le territoire auprès des jeunes médecins dans les universités
- ➔ Des incitations fortes
  - ➔ 1/ Mailler le territoire en Contrats Locaux de Santé
  - ➔ 2/ Renforcer le nombre de médecins « maîtres de stage »
  - ➔ 3/ Développer un compagnonnage actif tourné vers la formation sur le département
  - ➔ 4/ Encourager les coopérations innovantes
- ➔ Des préconisations à décliner
  - ➔ 1/ Renforcer les liens avec l'offre de formation
  - ➔ 2/ Expérimenter le potentiel de l'e-santé (télé-consultations)



## ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS ET PUBLICS FRAGILES

Les actions du SDAASAP de la Mayenne

- ➔ Des projets à mettre en place rapidement
  - ➔ Elaborer un plan de communication sur la Maison de l'Autonomie
  - ➔ Développer l'accueil familial pour les séniors et personnes handicapées handicapées
  - ➔ Former et valoriser le bénévolat en Mayenne
- ➔ Des incitations fortes
  - ➔ Coordonner les professionnels de la santé et de la prévention
- ➔ Des préconisations à décliner
  - ➔ Développer les activités intergénérationnelles
  - ➔ Réfléchir à l'extension d'un réseau de mobilité bénévole
  - ➔ Créer des dispositifs d'accompagnement à la mobilité



## ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DU TERRITOIRE

Les actions du SDAASAP de la Mayenne

- ➔ Des projets à mettre en place rapidement
  - ➔ 1/ Partager les initiatives en faveur de l'engagement citoyen auprès des partenaires concernés
  - ➔ 2/ Valoriser et faire connaître les modalités et les opportunités d'engagement
- ➔ Des incitations fortes
  - ➔ 1/ Renforcer les liens entre la sphère éducative et le monde professionnel en Mayenne
  - ➔ 2/ Développer les projets intercommunaux en faveur de l'engagement des jeunes
  - ➔ 3/ Encourager l'engagement des jeunes dans les projets de proximité ainsi que leur participation à la vie culturelle et à la pratique sportive.
- ➔ Des préconisations à décliner
  - ➔ 1/ Augmenter l'offre de logement existante pour les jeunes en insertion (apprentis, stagiaires, ...)
  - ➔ 2/ Améliorer l'accessibilité à la formation supérieure
  - ➔ 3/ Lier les structures d'accompagnement des jeunes aux établissements scolaires



## ACTIONS TRANSVERSALES

- ➔ Assurer l'accueil social inconditionnel de proximité
- ➔ Favoriser la requalification des centres bourgs pour assurer les parcours résidentiels
- ➔ Développer l'attractivité territoriale du département

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

**Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- Valide le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public (SDAASAP) et le programme d'actions qui y est associé.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous les documents inhérents au présent dossier.



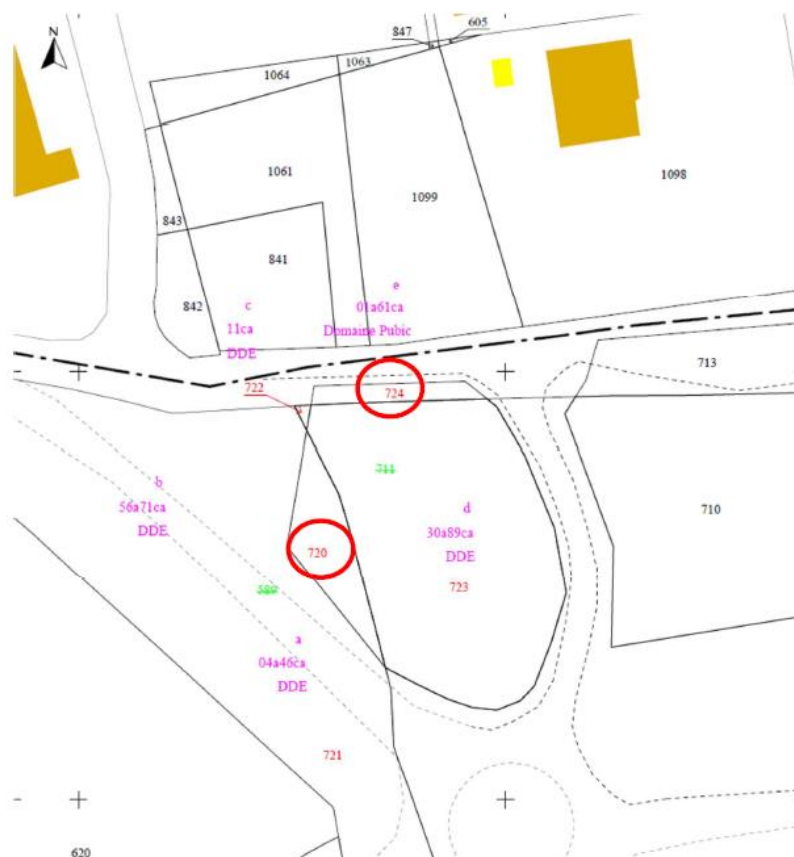
## Dossier N° 7 – Terrain ZAE – Villiers Charlemagne

Rapporteur ; Le Président, Bernard Boizard.

### Préambule

Suite aux aménagements routiers réalisés à l'entrée de la ZA du Poteau de Villiers Charlemagne dans le cadre de la RN 162, des transferts de propriété de terrains situés doivent être réalisés avec l'Etat. Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 19 décembre 2006 avait validé les tronçons à déclasser, accepté les rétrocessions de terrains avec l'Etat et le Conseil Général, et délégué au Bureau la finalisation du dossier. Un procès-verbal de remise en domanialité a été signé en 2016 entre l'Etat et la Communauté de communes, permettant la rétrocession de la voie d'accès à la zone d'activités.

Concernant les terrains, les bornages ont été réalisés permettant ainsi à la CCPMG de se porter acquéreur des parcelles D 720, et D 724 soit une surface totale de 607m<sup>2</sup> (pour mémoire, l'acquisition de la parcelle D723 a fait l'objet d'une décision du conseil communautaire en date du 25 avril 2017). Par courrier en date du 13 juillet 2017, France Domaine propose à la CCPMG d'acquérir l'ensemble au prix de vente de 1€/m<sup>2</sup>, soit un montant total de 607€.



### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

**Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- Valide l'achat auprès de France Domaine des parcelles cadastrées D 720 et 724 à Villiers-Charlemagne au prix de vente de 1 euro le m<sup>2</sup> soit : 607 €.
- Délègue au Bureau l'acquisition des parcelles restantes auprès de France Domaine sur les mêmes bases, soit 1 €/m<sup>2</sup>.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les actes ou tous les documents inhérents au présent dossier.



## Dossier N° 8 – Affaire Financières

Rapporteur ; Le Président, Bernard Boizard.

### **I – BUDGET PRINCIPAL – EFFACEMENT DE DETTES**

#### Préambule

La Trésorerie de Meslay propose les dossiers d'effacement de dettes suivants au budget principal au c/6541 :

<b>BUDGET PRINCIPAL : ADMISSION EN NON VALEUR</b>				
Exercice	Référence pièce	Liste n°	Nature de la dette	Montant TTC
2014	R 34 - 56	2258360231	facture Ecole de musique	59,36 €
<b>TOTAL</b>				<b>59,36 €</b>

### **II – BUDGET ANNEXE DECHETS – EFFACEMENT DE DETTES ET ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

#### Préambule

La Trésorerie de Meslay propose les dossiers d'effacement de dettes et d'admissions en non-valeurs suivants au budget annexe DECHETS :

#### **ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

article 6541

budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET ENVIRONNEMENT	2615240231	3 552,07 €	3 310,45 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 552,07 €</b>	<b>3 310,45 €</b>

#### **EFFACEMENT DE DETTES**

article 6542

budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET ENVIRONNEMENT	2284600531	13,87 €	12,96 €
	2679400231	11,46 €	10,42 €
	1935050531	57,67 €	52,42 €
	2670770531	229,20 €	208,36 €
	2669560831	507,11 €	468,81 €
<b>TOTAL</b>		<b>819,31 €</b>	<b>752,97 €</b>

### **III – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE NUMERO N° 2**

#### Préambule

Dans le cadre du budget primitif 2017, les crédits concernant l'opération « Transfert Compétences Eau/Assainissement » ont été prévus en section d'investissement en dépenses au compte 2088 pour la somme de 116 700 € et en recettes aux comptes 1313 pour la subvention Département et 1318 pour la subvention Agence de l'Eau.

A la demande de la Trésorerie, cette opération doit être considérée en fonctionnement car il s'agit de frais d'études et de recherches qui ne visent pas à la réalisation d'un investissement. Par conséquent, cette dépense doit être imputée au compte 617.

La prévision budgétaire 2017 concernant les amortissements a été surestimée (+427 907 €).

Il convient de prévoir les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
617	Etude Transfert compétences EAU/ASSAINISSEMENT		116 700,00 €
7473	Subvention Département	28 800,00 €	
7478	Subvention Agence de l'Eau	47 860,00 €	
6811-042	Dotation aux amortissements		- 427 907,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement		158 293,00 €
023	Virement à la section d'investissement		229 574,00 €
<b>Total de la décision modificative n° 2/17</b>		<b>76 660,00 €</b>	<b>76 660,00 €</b>
<b>Pour mémoire Budget Primitif 2017</b>		<b>5 946 282,65 €</b>	<b>5 946 282,65 €</b>
<b>Pour mémoire décision modificative n°1</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 022 942,65 €</b>	<b>6 022 942,65 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2088-262	Etude Transfert compétences EAU/ASSAINISSEMENT		- 116 700,00 €
1313-262	Subvention Département	- 28 800,00 €	
1318-262	Subvention Agence de l'Eau	- 47 860,00 €	
10222	FCTVA	- 19 143,00 €	
281318	Amortissements autres bâtiments publics	- 427 907,00 €	
020	Dépenses imprévues d'investissement		- 177 436,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	229 574,00 €	
<b>Total de la décision modificative n° 2/17</b>		<b>- 294 136,00 €</b>	<b>- 294 136,00 €</b>
<b>Pour mémoire Budget Primitif 2017</b>		<b>5 088 601,14 €</b>	<b>5 088 601,14 €</b>
<b>Pour mémoire décision modificative n°1</b>		<b>10 776,00 €</b>	<b>10 776,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 805 241,14 €</b>	<b>4 805 241,14 €</b>

#### IV – BUDGET ANNEXE ECONOMIE - DECISION MODIFICATIVE NUMERO N° 2

##### Préambule

Dans le cadre du budget primitif 2017, les crédits concernant l'opération N°32 « Bâtiment Technique Bazougers » ont été prévus seulement pour l'acquisition du bâtiment et non pour la réalisation des différents branchements (Elec, Eaux Usées...). Afin de réaliser ces travaux s'élevant à 1 600,00 € HT, il convient de prévoir les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
6227	Frais d'actes		- 1 200,00 €
773	Mandats annulés sur exercice antérieur	400,00 €	
023	Virement à la section d'investissement		1 600,00 €
<b>Total de la décision modificative n° 2/17</b>		<b>400,00 €</b>	<b>400,00 €</b>
<b>Pour mémoire Budget Primitif 2017</b>		<b>538 132,32 €</b>	<b>538 132,32 €</b>
<b>Pour mémoire décision modificative n°1</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>538 532,32 €</b>	<b>538 532,32 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
021	Virement de la section de fonctionnement	1 600,00 €	
2132 - 32	Travaux bâtiment Bazougers		1 600,00 €
<b>Total de la décision modificative n° 2/17</b>		<b>1 600,00 €</b>	<b>1 600,00 €</b>
<b>Pour mémoire Budget Primitif 2017</b>		<b>2 739 294,05 €</b>	<b>2 739 294,05 €</b>
<b>Pour mémoire décision modificative n°1</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 740 894,05 €</b>	<b>2 740 894,05 €</b>

**Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

- **Valide le dossier d'admission en non-valeur du budget principal tel que présenté.**
- **Valide les dossiers d'admissions en non-valeur et d'effacement de dettes du budget annexe déchets tels que présentés.**
- **Valide la décision modificative numéro 2 du budget principal telle que présentée.**
- **Valide la décision modificative numéro 2 du budget annexe économie telle que présentée.**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous les documents inhérents aux présents dossiers.**

**la séance est levée à 22 h 20**

**Procès-Verbal du conseil communautaire du 26 septembre 2017  
Signature par voie délibérative**

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Langlois	Gustave	
BANNES	Lavoué	Christian	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BEAUMONT PIED DE BOEUF	Poujade	Brigitte	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
BOUERE	Mahieu	Céline	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
COSSE EN CHAMPAGNE	Oger	Roland	
GREZ EN BOUERE	Lassalle	Jean-François	
GREZ EN BOUERE	Perthué	Evelyne	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
LE BURET	Pennel	Ludovic	
MAISONCELLES DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Bruneau	Sylvie	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
PREAUX	Ragainé	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINT BRICE	Mocher	Frédéric	
SAINT CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
VAL DU MAINE	Cottreau	Michel	
VAL DU MAINE	Lefloch	Michel	
VILLIERS CHARLEMANGE	Sabin	Jacques	
VILLIERS CHARLEMANGE	Frégné	Cécile	